





Un balado de réflexions publiques
ANIMÉ PAR ROBERT AUBIN

Disponible sur | gazettemauricie.com |   

Épisodes 8 et 9 en ligne dès maintenant !

PRODUIT PAR

la gazette

PRÉSENTATEUR OFFICIEL

CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

PARTENAIRE ÉVÉNEMENTIEL

LE TEMPS D'UNE PINTÉ

GRATUIT

MENSUEL 15 000 EXEMPLAIRES

JUIN 2021 - VOLUME 36 - NUMÉRO 9

WWW.GAZETTEMAURICIE.COM



DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

JUSTICE POUR JOYCE

Une « grande marche pacifique »

PAGE 4



PHOTO : ALEX DORVAL

CONCOURS

On mange local!

Plus de 500\$ en prix locaux à gagner!






À VOIR EN PAGE 19

CHIFFRES DU MOIS

215

Les ossements de 215 enfants ont été retrouvés enterrés sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops, en Colombie-Britannique.

« Une découverte déchirante », confiait à Radio-Canada, Rosanne Casimir, la chef de la Première Nation Tk'emlups te Secwépemc

Source : Radio-Canada

SOMMAIRE

OPINION
PAGE 2

ÉCONOMIE
PAGE 3

HISTOIRE
PAGE 4

SOCIÉTÉ
PAGE 4

ENVIRONNEMENT
PAGES 5 ET 6

INTERNATIONAL
PAGES 8 ET 9

CITOYEN.NES DU MONDE
ET DE CHEZ NOUS
PAGE 8

CULTURE
PAGES 12 À 14

ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT
PAGES 15 À 18

OPINION CITOYENNE
PAGE 19

Dessine-moi dix milliards

Or donc, le trésor public devrait se retrouver devant l'obligation de sortir de son chapeau dix milliards pour financer un tunnel à deux étages sous le fleuve Saint-Laurent entre Lévis et Québec. Comme il fallait s'y attendre, selon François Legault, ce lien de 8,3 kilomètres est vital. Rien de moins. Sans surprise, le maire de Lévis Gilles Lehouillier jubile. Il est ravi de pouvoir enfin relier les centres-villes de Québec et de Lévis. Dans la foulée, la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches est aussi très favorable au tunnel. Selon elle, ce lien est primordial pour l'économie de la région et salubre pour les résidents de Lévis, Bellechasse, Montmagny et L'Islet qui éviteront un immense détour pour se rendre à Québec. « Un grand projet ! » clame à son tour l'homme d'affaires Jacques Tanguay, se réjouissant pour ses employés qui travaillent à Québec et qui demeurent sur la Rive-Sud, une tendance qui devrait s'accroître avec le tunnel, au grand bénéfice des entrepreneurs en développement domiciliaire, de gros fournisseurs pour les vendeurs de meubles et autres accessoires destinés à la maison. Ce qui est bon pour Tanguay est bon pour l'économie et inversement.



RÉAL BOISVERT

Sans jeter de pavé dans la mare, les maires et représentants des municipalités et des MRC de l'est de la Rive-Sud et ceux de la Côte-Nord sont quant à eux plutôt tièdes envers ce projet. Les premiers ont une nette préférence pour le prolongement de l'autoroute 20 entre Trois-Pistoles et Le Bic; les seconds plaident avant toute chose pour en finir avec le bariolage de service du traversier entre Matane et Baie-Comeau sans compter leur demande répétée pour la construction d'un pont entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac.

Cela étant, les opposants au projet ne manquent pas. Pour eux, en plus d'être un gaspillage des fonds publics, le tunnel est loin d'avoir démontré son utilité.

Petit caillou dans le soulier, la contribution du gouvernement fédéral au financement du projet est loin d'être acquise, tout au plus 500 millions de dollars pourraient être allongés, car les sommes disponibles dans

les programmes en place sont destinées à la construction de voies réservées pour le transport collectif.

Cela étant, les opposants au projet ne manquent pas. Pour eux, en plus d'être un gaspillage des fonds publics, le tunnel est loin d'avoir démontré son utilité. Selon Équiterre ce n'est pas 50 000 voitures, mais plutôt 9 000 déplacements en provenance de Lévis qui se rendent le matin dans la zone à l'est des ponts. Pour Christian Savard de Vivre en ville, le tunnel Québec-Lévis est une catastrophe au plan urbanistique en particulier pour le quartier Saint-Roch qui n'a vraiment pas besoin d'aggravations additionnelles en matière de nuisances routières.

Pour l'ensemble du mouvement écologique, il va sans dire que la construction du tunnel et l'élargissement des autoroutes vont accroître encore davantage la dépendance à l'automobile, favoriser l'étalement urbain et augmenter les émissions de gaz à effet de serre. Selon Denise Bombardier, ce tunnel est une vraie farce ! Il risque de défigurer à jamais la Capitale nationale. Et elle conclut : « Nos projets collectifs doivent être à l'image de ce que nous sommes. Sans tape-à-l'œil, sans prétention, mais marqués par un génie créateur, une audace exceptionnelle, un sens civique et le respect de l'environnement. » On ne saurait l'accuser d'avoir tort.

En dernière heure, on apprend que le Parti libéral du Québec est opposé au tunnel. On rêve.

Ce qui nous amène, par effet d'anacoluthie, au Petit Prince de Saint-Exupéry. Une petite voix demande au narrateur enlisé dans le désert de lui dessiner un mouton. Ce dernier, peu doué pour le dessin, n'y arrive pas. Il trace les contours de ce qui ressemble aux yeux du Petit prince à un boa, à un éléphant ou à un bouc. Ce qui n'a rien à voir avec un mouton forcément. De guerre lasse, il dessine une boîte dans laquelle il lui affirme qu'elle contient un petit mouton.

Oui, on rêve. On apprend un bon matin que le gouvernement possède une petite boîte dans laquelle se trouvent comme par miracle dix milliards tout droit tombés du ciel. Mais que peut-on bien dessiner avec 10 milliards ? Un tunnel ? Le rêve nous dit qu'un tunnel, ça vit à la noirceur, surtout le plus long et le plus coûteux du monde. Et la prudence élémentaire nous suggère qu'il n'est jamais bon d'imaginer quelque chose dans le noir. Ça risque de dégénérer en cauchemar. En revanche, à la clarté du jour, à voir l'état des lieux, il est facile de projeter ce que l'on pourrait faire de bon, d'utile, de nécessaire, d'urgent et de beau en santé, en éducation, en culture, en environnement avec dix milliards. Ce ne sont pas les idées qui manquent. Il y en a des milliers sur la planche à dessin. Tout ce dont elles ont besoin ce sont les moyens pour se réaliser. Dix milliards seraient un bon début. 🐇

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

lagazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

www.gazettemauricie.com
facebook.com/lagazettedelamauricie
[@GazetteMauricie](https://twitter.com/GazetteMauricie)

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Président : Louis-Serge Gill
Directeur : Steven Roy Cullen
Rédacteur en chef : Alex Dorval
Correctrices : Diane Vermette,
Mireille Pilotto, Lise Bergeron
Conception graphique et infographie :
Martin Rinfret
ISSN : 1717-2179

Québec

BORIS



Pour plus de contenu, visitez-nous
au gazettemauricie.com

lagazette
DE LA MAURICIE

L'économie postpandémie

Si la pandémie a entraîné un véritable choc dans notre société, c'est parce que le monde fonçait droit dans un mur depuis une trentaine d'années. L'obsession d'une croissance toujours plus forte, associée à la surconsommation de produits polluants, avait pourtant enfermé la planète dans une situation foncièrement insoutenable étant donné l'explosion des inégalités et les changements climatiques désastreux. Alors que le retour à la « normale » se pointe à nos portes, on peut se demander à quoi devrait ressembler l'économie postpandémie.



ALAIN DUMAS

En dépit des mesures d'aide aux travailleurs, le virus des inégalités s'est propagé encore plus vite que la COVID pendant la pandémie. L'écart s'est d'abord creusé entre les personnes qui pouvaient télétravailler et qui gagnaient un salaire élevé, et celles qui ne pouvaient pas travailler à domicile et qui recevaient un faible salaire. Cette dernière catégorie comprend en majorité des jeunes et des femmes, qui ont essuyé des pertes d'emplois cinq fois plus grandes que la baisse générale de l'emploi.

Les taux d'intérêt extrêmement bas des banques centrales ont profité davantage aux plus riches qu'au moins nantis. D'un côté, l'accès facile au crédit, qui a fait exploser la demande et le prix des maisons, a contribué à augmenter l'endettement des ménages à revenus moyen et modeste. De l'autre côté, les plus riches ont pu emprunter aisément des montants qu'ils ont placés à la bourse, laquelle a grimpé de 50 % depuis le creux de mars 2020.

En raison du confinement, l'épargne des Canadiens a augmenté de 180 milliards de dollars, de sorte que le taux d'épargne est passé de 2 % en 2019 à 28 % à la fin de 2020. Force est de constater le caractère inégalitaire de ce supplément d'épargne, puisque 40 % de celui-ci provient des quelques centaines de milliers de ménages les plus riches contre moins de 10 % pour des millions de personnes à revenu modeste.

Plus l'épargne se concentre entre les mains des personnes les plus aisées, plus ces dernières ont tendance à la conserver plutôt qu'à la dépenser. Selon une enquête de la Banque

du Canada, l'essentiel de cette sur-épargne dort dans les comptes bancaires, sauf une partie qui « a permis à des ménages à hauts revenus d'acheter des maisons [et] une autre partie, à l'achat d'actifs financiers ».

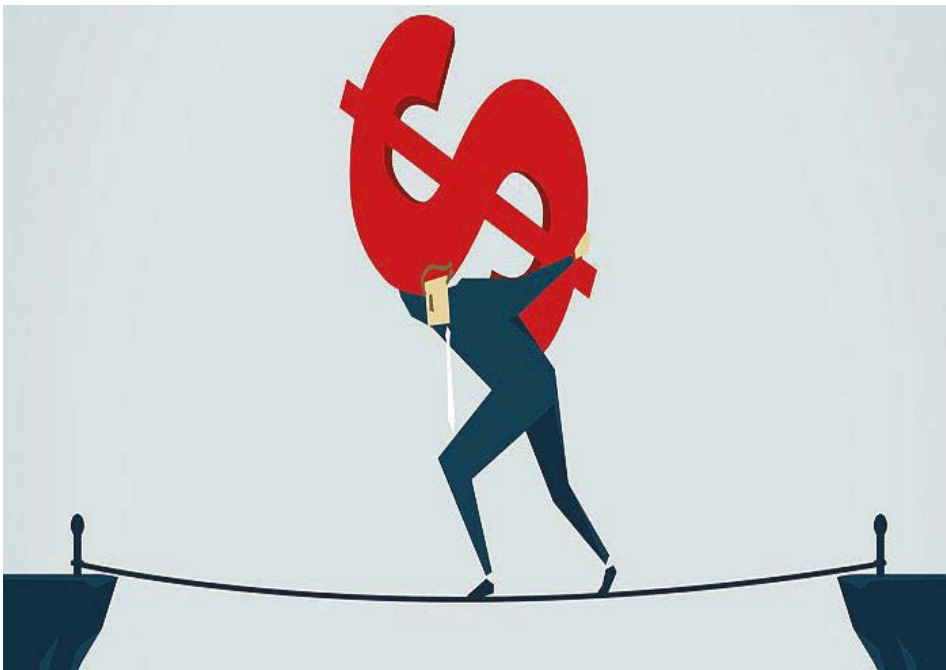
ASSISTERONS-NOUS À UN ESSOR ÉCONOMIQUE ?

Si un essor économique devait se produire, il serait donc le résultat d'une remise en circulation de l'épargne de la classe moyenne. Le déconfinement poussera les gens à dépenser beaucoup plus à court terme, là où la demande a été le plus refoulée (restauration, spectacles, hôtellerie, etc.). Cependant, bon nombre de secteurs ne pourront pas bénéficier d'un rattrapage de la consommation. De fait, on n'ira pas plus souvent s'entraîner dans les gymnases ou se faire coiffer. Enfin, la lente régression de la pandémie dans les pays pauvres et l'inégalité vaccinale entre pays riches et pays pauvres laisseront planer pendant quelques années un nuage d'incertitude dans le ciel des voyageurs internationaux.

À plus long terme, la numérisation de l'économie affectera durablement l'économie. Comme le télétravail et l'explosion du commerce en ligne ont devancé de dix ans la révolution à venir, l'ancien système des routes et autoroutes bondées à cause des déplacements des travailleurs et des consommateurs vers les centres-villes risque de ne pas retrouver sa « normalité ». En raison de leur avance dans le commerce en ligne, des géants comme Amazon et Walmart pourraient grignoter encore plus les parts de marché de nos PME locales, déjà affaiblies par les arrêts forcés, ce qui aurait d'autres conséquences négatives sur l'emploi.

UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Alors que la pandémie a mis en évidence les conséquences dramatiques d'un phénomène naturel causé en partie par l'action humaine, le monde postpandémique doit



Le virus des inégalités s'est propagé plus vite que la COVID pendant la pandémie. L'écart s'est d'abord creusé entre les personnes qui pouvaient télétravailler et qui gagnaient un salaire élevé, et celles qui ne pouvaient pas travailler à domicile et qui recevaient un faible salaire.

être celui de la lutte contre les changements climatiques. Et compte tenu des inégalités causées par les changements structurels, cette période doit sonner le retour de l'État comme protecteur du bien commun.

Ces deux priorités doivent être la pierre angulaire d'un nouveau modèle économique qui favorise la neutralité carbone, la justice sociale et la qualité de vie. Pour ce faire, de nouvelles sources de financement sont nécessaires. Deux séries de propositions

gagnent de plus en plus d'adeptes : d'une part, taxer les grandes fortunes (voire la sur-épargne des plus riches), les grosses successions et les produits polluants ; d'autre part, fixer un plancher mondial d'imposition des grandes entreprises multinationales et relever l'impôt des plus hautes tranches de revenu. 9

SOURCES DISPONIBLES sur notre [site gazettemauricie.com](https://www.gazettemauricie.com)

Du contenu
à la tonne...

...pour nourrir
l'esprit

la gazette
DE LA MAURICIE

[gazettemauricie.com](https://www.gazettemauricie.com)

Parc national de la
Mauricie

La Mauricie
National Park

Rêvez votre parc

Jusqu'au 25 juin, contribuez au nouveau plan directeur en complétant le sondage en ligne. Donnez votre avis sur les orientations qui guideront la gestion du parc pour les dix prochaines années.

pc.gc.ca/mauricie-revezvotreparc

Your dream park

Until June 25, contribute to the new management plan by completing the online survey. Share your opinion on the approaches that will guide the management of the park over the next ten years.

pc.gc.ca/mauricie-yourdreampark

Parcs
Canada

Parks
Canada

Trois-Rivières, ville sèche de 1915 à 1921

Au début des années 1910, Trois-Rivières et plusieurs autres municipalités décident d’interdire la vente de boissons enivrantes sur leur territoire. Voilà l’aboutissement de campagnes actives menées par plusieurs générations partisans des mouvements de tempérance, lesquels font la promotion de la modération, de l’abstinence d’alcool, et de la fermeture des bars et des tavernes. C’est ainsi que Trois-Rivières devient « ville sèche » de 1915 à 1921.

FRANCIS BERGERON

En 1905, Mgr Bruchési, évêque de Montréal, lance une croisade de tempérance dans son diocèse afin d’éradiquer l’alcoolisme. Pour les partisans de la tempérance, l’alcoolisme est la principale source de tous les maux de la société. Selon Mgr Bruchési, « avec la tempérance, le paupérisme n’existerait plus qu’à l’état de souvenir ». La croisade est prise en charge par les Franciscains et soutenue par tous les ordres religieux. Ce mouvement de tempérance s’inscrit dans un courant prohibitionniste qui a traversé périodiquement le Québec depuis 1840 et qui provient surtout des pays anglo-saxons, comme l’Angleterre et les États-Unis. Après l’appel de Mgr Bruchési, la croisade évolue de plus en plus vers une prohibition presque totale dans la province du Québec. Seules quelques villes comme Montréal, Valleyfield et Saint-Hyacinthe parviendront à l’éviter, mais Trois-Rivières n’y échappera pas.

LES DÉBUTS DE LA PROHIBITION À TROIS-RIVIÈRES

En 1878, le gouvernement fédéral de John A. Macdonald adopte le Scott Act offrant « aux gouvernements municipaux l’option locale de bannir la vente d’alcool ». La responsabilité de la prohibition revient donc aux municipalités et non au fédéral.

Le 1er décembre 1915, la municipalité trifluvienne tient un référendum de quatre jours sur l’adoption du règlement « prohibant les liqueurs enivrantes dans les limites de la cité des Trois-Rivières ». Le 2 décembre 1915, Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, accompagné de quelques

prêtres de l’évêché, vote à l’hôtel de ville, où une foule l’ovationne dès son arrivée. Les fidèles se mettent même à genoux pour recevoir sa bénédiction. Ce fut une scène impressionnante selon *Le Bien Public*.

Le vote se termine le 4 décembre à midi et est adopté finalement le 9 décembre avec 461 voix d’avance sur un total de 2 671 votes enregistrés. Le vote féminin enregistre 417 voix, dont 398 pour ! Sa Grandeur Mgr Cloutier « dit que le succès de cette cause est d’abord dû d’une manière évidente à la prière, et [il] remercie nos communautés religieuses et les fidèles qui ont supplié le ciel avec tant de ferveur pour la réussite d’une cause juste et sainte ».

Au plus grand bonheur de Sa Grandeur, la prohibition est maintenant en vigueur à Trois-Rivières. Aucun débit de boisson ni vente d’alcool ne sont désormais autorisés dans la cité. C’est le régime sec pour tous les Trifluviens et Trifluviennes ! Pourtant, cela n’empêche pas l’apparition d’alambics et de débits clandestins dans la ville.

Alors que la prohibition tire à sa fin, le 10 novembre 1920, au 162 de la rue Hertel, le restaurateur C. Dominique est arrêté par la police trifluvienne au motif de garder des liqueurs enivrantes pour vendre. La police confisque une bouteille de bière pour en faire l’analyse. Le 24 décembre 1920, C. Dominique est arrêté une seconde fois pour le même délit. La police confisque alors un restant de bouteille de brandy pour analyse.

Dans les deux cas, le motif de l’arrestation est : Illégalement gardé en dépôt, dans sa



Commission des liqueurs, boulevard Sainte-Madeleine. Dans l’ordre : inconnu, H.Trépanier, M.Biron, H.Lavergne, inconnu, H.Bourbeau

SOURCE: SOCIÉTÉ D’HISTOIRE DU CAP-DE-LA-MADELINE, FONDS ANDRÉ MONTPLAISIR, 1965, COTE PH529

place d’affaires, des liqueurs enivrantes dans le but d’en opérer la vente ou d’en avoir vendu. Le restaurateur est reconnu coupable et doit payer deux amendes totalisant 400 \$, ce qui équivaut aujourd’hui à environ 10 000 \$. Ce cas n’est pas isolé, puisque les archives de la *Cour des Petites sessions de la paix de Trois-Rivières* révèlent plusieurs affaires similaires.

LA FIN DU « RÉGIME SEC » AU QUÉBEC

Le 10 avril 1919, le gouvernement libéral de Lomer Gouin appelle la population québécoise à un référendum sur la prohibition. La population la refuse à 78,62 %. Néanmoins, le règlement voté en 1915 demeure en vigueur ; les villes qui l’avaient adopté peuvent donc toujours interdire la vente d’alcool dans leur juridiction. Toutefois, les autorités municipales auront du mal à faire respecter ce règlement, puisque la police

ferme souvent les yeux sur la vente illégale de boissons enivrantes.

Conséquemment, l’échec des municipalités à appliquer la prohibition justifiera l’adoption d’une nouvelle politique publique en 1921, la *Loi sur les boissons alcooliques*, qui crée du même coup la Commission des liqueurs du Québec, ancêtre de la Société des alcools du Québec (SAQ). Dans la foulée, la prohibition est abrogée le 1^{er} mai 1921 partout au Québec. Depuis, aucune ville québécoise n’a pu désormais être affublée du sobriquet de « ville sèche » ! 

SOURCES DISPONIBLES sur notre [site gazettemauricie.com](http://www.gazettemauricie.com)

JUSTICE POUR JOYCE

Grande marche pacifique à Trois-Rivières

Plus de 2000 personnes ont marché dans les rues de Trois-Rivières réclamant « Justice pour Joyce ». Les Attikameks de Manawan ont pu compter sur la solidarité de centaines d’autres Autochtones et Québécois qui se sont mobilisés le 2 juin, dernière journée des audiences et de l’enquête de la coroner Géhane Kamel visant à faire la lumière sur les événements qui ont mené au décès de Joyce Echaquan, mère de famille de Manawan, décédée le 28 septembre 2020 à l’Hôpital de Joliette.

ALEX DORVAL

Partants du parc Jean-Béliveau, environ 2000 participants ont marché le long de la rue Laviolette puis ont fait halte au Palais de justice de Trois-Rivières, brandissant des bannières condamnant le colonialisme, demandant la reconnaissance de l’existence du racisme systémique dans les services publics du Québec par le premier ministre François Legault et exigeant l’adoption par le gouvernement québécois du Principe de Joyce. Ce dernier vise à faire valoir le droit des Autochtones d’être traités équitablement

dans les services de santé et services sociaux du Québec.

La majorité des manifestants portaient des vêtements et accessoires de couleur mauve, « a couleur préférée de Joyce ». Le conjoint de Joyce, Carol Dubé était entouré de plusieurs représentants politiques des Premières Nations et a également reçu le soutien d’élus de la ville de Trois-Rivières.

Marquée par les sons des tambours et les « Justice pour Joyce » scandés bien fort, la

marche s’est arrêtée vers 13 h 30 devant le palais de justice de Trois-Rivières où venaient de prendre fin les audiences et l’enquête de la coroner Géhane Kamel dont le rapport sera déposé dans les prochains mois.

UNE GRANDE MARCHÉ PACIFIQUE

« On préfère parler d’une grande marche pacifique que d’une manifestation, c’est comme ça qu’on le décrirait en langues autochtones. Marcher pacifiquement pour soutenir et non pour manifester violemment », nuance Gabrielle Vachon-Laurent du Centre d’amitié autochtone de Trois-Rivières (CAATR). Avec l’appui de M. Sipi Flamand, vice-chef des Attikameks de Manawan, l’agente culturelle du CAATR a pris en charge les communications et une partie de la logistique au sein du comité organisateur de cette « Grande marche pacifique ».

« Des gens nous disaient : « on dirait qu’on se retrouve comme dans un pow-wow, on regarde les gens danser, on écoute de la musique, on échange avec des gens qu’on n’a pas vus depuis longtemps. Revendiquer pacifiquement et faire preuve d’une solidarité propre aux gens de nos communautés, c’est ce qui a fait le succès de l’événement », soutient Mme Vachon-Laurent.

En 2 à 3 semaines seulement, « nous avons réussi à réunir tout le monde en soutien à Joyce, sa famille, sa communauté et toutes les communautés autochtones du Québec », fait valoir Mme Vachon-Laurent. « Il y a même des gens de Matimekush sur la Côte-Nord et qui

ont mis 3 jours à se rendre », relate-t-elle, ces derniers devant faire une bonne partie du trajet en train.

UN VENT DE CHANGEMENT

Des représentants de toutes les Premières Nations du territoire québécois se sont mobilisés. La co-organisatrice de la grande marche soutient que des cas comme celui de Joyce Echaquan sont plus fréquents qu’on ne le croit dans les régions du Québec : « Nous on sait qu’il y a beaucoup de cas isolés comme ça dans toutes les régions du Québec, surtout dans les régions éloignées. »

Bien que le comité organisateur accueille chaleureusement le soutien qu’il juge « de bonne foi », des représentants politiques – notamment le maire de Trois-Rivières, Jean Lamarche et Manon Massé de Québec Solidaire – les représentants du gouvernement caquista brillaient quant à eux par leur absence.

« C’est sûr qu’on aimerait que le gouvernement québécois reconnaisse le racisme systémique », déplore l’agente culturelle. Mme Vachon-Laurent se dit tout de même très satisfaite du déroulement et croit qu’un « vent de changement » attend les prochaines générations. « Cette marche intergénérationnelle a été l’occasion pour les aînés de parler avec les plus jeunes. Ça faisait longtemps que les gens étaient dus pour ça », fait-elle remarquer, alors que les Québécois, vaccinés à 75 %, profitaient d’une première série de relâchements des mesures sanitaires en lien avec la pandémie de COVID-19. 



LA GAZETTE DE LA MAURICIE

Plus de 2000 personnes ont pris part à la « Grande marche pacifique » et ont fait halte devant le Palais de justice de Trois-Rivières le 2 juin dernier au terme des audiences et de l’enquête de la coroner Géhane Kamel.



La vaccination nous rapproche de ce moment.

Suivez la séquence de vaccination
prévue dans votre région et prenez
votre rendez-vous en ligne à

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Au-delà de l'écoresponsabilité

Quelle est l'utilité de nos efforts individuels face aux grands changements socio-économiques qu'il faudra réaliser dans les prochaines années?



STÉPHANIE DUFRESNE

Nos choix alimentaires ont des conséquences directes sur l'environnement et le climat. En outre, l'industrie agroalimentaire utilise des combustibles fossiles, responsables des émissions de gaz à effet de serre, dans la plupart des activités qui lui sont associées : élevage et agriculture, transport, transformation, emballage, distribution, gestion des déchets, etc. D'autres problèmes environnementaux sont aussi causés par une production agricole industrielle peu respectueuse ou mal encadrée : empiètement des surfaces agricoles sur les espaces naturels et les habitats fauniques, utilisation massive d'engrais, d'herbicides et de pesticides qui perturbent la biodiversité, dégradation et érosion des sols, pollution des cours d'eau et souffrances chez les animaux d'élevage.

Comme c'est le cas pour plusieurs problèmes environnementaux, le discours ambiant tend à responsabiliser les individus en cherchant à orienter leurs comportements. Ainsi, en matière d'alimentation, un « consommateur écoresponsable » est généralement une personne qui adopte une ou plusieurs habitudes comme manger local, réduire son usage de plastique, acheter des produits équitables ou biologiques, respecter la saisonnalité des aliments, limiter le gaspillage, ou adopter un régime végétalien.

LE MYTHE DES PETITS PAS

Depuis des années, on nous assomme du mythe des petits gestes et de la légende du colibri qui fait sa part pour éteindre le feu à coup de gouttelettes d'eau. La technique est aussi vieille que le capitalisme : sur-responsabiliser les individus pour les

problèmes sociaux et environnementaux qui ne dépendent pas d'eux.

La réalité est que, à force de s'acharner sur les petits pas à effectuer dans la sphère privée, on dépolitise les solutions. Car au-delà des impacts directs d'une action ou d'une autre sur l'environnement, il faut comprendre que les crises du climat et de la biodiversité sont causées par un système marchand basé sur la maximisation des profits, qui externalise ses impacts. Dans ce contexte, comment reconfigurer les systèmes de production alimentaires vers des pratiques agroécologiques, s'assurer d'une juste distribution et d'un accès pour tous aux aliments, construire des souverainetés alimentaires et créer des communautés rurales fortes autrement que par des réformes collectives et des mouvements globaux?

Comprenez-moi bien : je ne démonise pas les changements de comportements individuels et je suis la première à tenter de vivre en concordance avec mes valeurs écologiques. Qui plus est, j'adore les marchés publics et les petites fermes que je m'efforce de soutenir. Toutefois, devant l'ampleur des problèmes causés par un système alimentaire mondialisé, permettez-moi de constater qu'en mettant cette pression sur le dos des consommateurs, on escamote les dynamiques systémiques et politiques à l'origine des problèmes écologiques.

Par ailleurs, il est culpabilisant de se sentir responsable de la catastrophe environnementale lorsque l'on ne fait pas des choix parfaits dans sa cuisine, ses activités ou ses transports. Ne cherchez pas plus loin la source de l'écoanxiété généralisée. Surtout lorsque l'on prend conscience que les « éco-gestes » n'y changent pas grand-chose.

De toute façon, les choix individuels quotidiens de la majorité sont façonnés par la norme, l'organisation sociale,



Devant l'ampleur des problèmes causés par un système alimentaire mondialisé, permettez-moi de constater qu'en mettant la pression sur le dos des consommateurs, on escamote les dynamiques systémiques et politiques à l'origine des problèmes écologiques. — Stéphanie Dufresne

l'aménagement du territoire et les infrastructures marchandes en place. La limite des actions individuelles sur l'organisation sociale dans son ensemble est donc atteinte rapidement. Parlez-en à une personne qui souhaite adopter un mode de vie zéro déchet dans un monde dominé par des magasins grandes surfaces remplis à ras bord de produits suremballés. De quoi se décourager très vite.

PLACE À L'ÉCOCITOYENNETÉ

Alors faut-il baisser les bras? Comment donner du sens à nos actions et incarner notre désir de voir les choses s'améliorer? Une première piste de solution réside dans la pratique d'une écocitoyenneté active.

On ne fait généralement pas vraiment de distinction entre écoresponsabilité et écocitoyenneté. Or, l'écocitoyenneté dépasse la simple responsabilité car elle nous renvoie à la dimension politique de notre rapport à l'environnement. Elle implique un désir

d'appropriation citoyenne des enjeux et de participation aux décisions qui nous concernent tous.

Les possibilités sont nombreuses pour se réapproprier le système alimentaire et repolitiser l'alimentation : expérimentation de solutions collectives, mobilisation et militantisme, implication sociale et politique, action directe, initiatives de transition et de mises en commun citoyennes.

Le déconfinement est une belle occasion d'agrandir notre rayon d'action. Sortons de nos cuisines et cultivons notre pouvoir d'agir à toutes les échelles. Parce qu'ultimement, l'énergie investie sur les changements de société ira toujours plus loin que celle dirigée vers les changements d'habitudes individuelles. 📢

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com

Le fameux bac brun : entre acceptabilité sociale et frilosité politique

Le président d'Énercycle et maire de Shawinigan Michel Angers confirmait le 21 mai que la collecte et le traitement des matières compostables (les fameux bacs bruns) seront implantés en juin 2023 dans l'ensemble de la Mauricie. Une lueur d'espoir pour le groupe citoyen qui s'est mobilisé le 14 mai afin de manifester contre les multiples reports de cette implantation depuis 2004. « Ce que j'en comprends c'est qu'on a rendez-vous avec Michel Angers en juin 2023 », réagissait Charles Fontaine, porte-parole de Citoyen.nes du monde et de chez nous, groupe à l'origine de la récente mobilisation.

ALEX DORVAL

Rappelons d'emblée qu'Énercycle est le nouveau nom de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, gérée collectivement par les élus de la région depuis maintenant 30 ans.

Lors du point de presse du 21 mai, le président d'Énercycle Michel Angers a retracé l'historique du dossier du fameux bac brun dans la région en énumérant les divers incidents qui ont ralenti le processus d'implantation. De l'entente désastreuse avec les serres Savoura à la complexité d'arrimer les projets avec les exigences et programmes du gouvernement provincial, en passant par les craintes des citoyens de Saint-Étienne-des-Grès quant aux risques d'odeurs et les nombreux voyages et rencontres nécessaires pour trouver la bonne technologie qui permettrait de concilier environnement et économie :

« Une vaste démarche d'exploration et d'analyse des différents types de procédés de compostage et de biométhanisation a été réalisée. Une dizaine de procédés de traitement ont été explorés incluant plusieurs visites de centres existants au Québec, en Ontario et en Europe. Les préoccupations de la Municipalité hôte et des citoyens

riverains ont été considérés lors de l'analyse de différents modes de traitement et finalement, ce sont les systèmes en milieu fermé sous bâtiment qui seront privilégiés. » – Communiqué de presse, Énercycle, 21 mai 2021

Mais au-delà de ces considérations techniques, les citoyens mobilisés semblent douter de la qualité de gestion des élus. « Le maire Angers dit qu'ils ne se sont pas entraînés les pieds, mais c'est difficile de croire qu'il n'y a pas eu de frilosité politique et que personne ne sera au final tenu responsable des échecs et retards. Si le maire Angers avait été le coach des Canadiens de Montréal, ça ferait longtemps qu'on l'aurait congédié ! », image M. Fontaine, ajoutant que même si « personne n'aime réparer les pots cassés », les citoyens sont en droit d'exiger un devoir de résultat de la part des élus.

PEUT-ON PARLER D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ?

Pour M. Fontaine, « s'il n'y a pas consensus, il y a tout de même de l'acceptabilité sociale » face au compostage.

D'autres observateurs émettent toutefois des réserves quant à la perception de l'ensemble des gens du territoire : « Il y a eu un épisode de compostage à St-Luc-de-Vincennes qui a été catastrophique au

niveau de la gestion. L'entreprise privée qui gère le site n'aurait pas respecté le cadre régissant les bonnes pratiques, ce qui a causé d'importants problèmes d'odeurs, en plus de soulever l'ire de la population locale. C'est une situation problématique qui a certainement laissé des traces dans la conception que se font les Mauriciens du compost », rappelle Lauréanne Daneau, directrice générale chez Environnement Mauricie.

À Saint-Étienne-des-Grès où se situe l'un des deux sites d'enfouissement d'Énercycle, plusieurs citoyens auraient également fait part de leur désagrément. Il semblerait donc qu'il ne soit pas si simple de déterminer si l'acceptabilité sociale est au rendez-vous. « Surtout à l'ère des médias sociaux », soulève Mme Daneau qui croit que les algorithmes peuvent parfois donner l'impression aux diverses parties prenantes que leur vision est partagée par le reste de la société. Elle croit qu'il ne faut pas se leurrer, « il y a une bonne partie de la population qui ne veut toujours pas recycler et qui ne veut rien savoir du compost. On a les deux extrêmes qui poussent soient pour le statu quo ou pour que le dossier progresse plus rapidement. »

PEUT-ON PARLER DE FRILOSITÉ POLITIQUE ?

Pour Mme Daneau, « c'est un dossier qu'on peut prendre sous plusieurs angles. Il y a la

« Les institutions publiques ont un devoir de résultats envers la société quant aux politiques et cibles de performance qu'elles adoptent. Il en va de sa crédibilité et de la qualité du lien de confiance tissé avec la population, lien essentiel pour susciter de l'engagement et des changements d'habitudes permettant une réduction significative de l'enfouissement. »
- 1^{ère} recommandation du mémoire d'Environnement Mauricie intitulé État des lieux et la gestion des résidus ultimes, déposé au BAPE le 14 mai 2021.

Le glanage : un geste pour l’environnement !

Des initiatives de glanage, des récoltes organisées de surplus agricoles laissés aux champs, sont apparues à travers le Québec au courant des dernières années. Lorsqu’on observe les résultats positifs de ces projets, il n’y a plus aucun doute qu’ils apportent de nombreux avantages pour les communautés !

CATHERINE GAULIN
MEMBRE DU COMITÉ MAURICIE RÉCOLTE

Mais qu’en est-il de l’environnement ? Et oui, le glanage a également un impact positif sur notre planète !

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
Chaque année au Canada, 35.5 millions de tonnes de résidus alimentaires sont perdues ou jetées tout au long de la chaîne d’approvisionnement, soit du champ à la maison. Ces pertes comprennent des résidus inévitables, comme les coquilles d’œufs. Toutefois, on évalue que 11.2 millions de tonnes sont des aliments propres à la consommation, et donc des pertes qui auraient pu être évitées. Parmi ces résidus évitables, on retrouve les fruits et les légumes non récoltés.

Le gaspillage alimentaire représente, au stade de la production, un abus des ressources telles que l’espace au sol, le sol lui-même, l’eau, les pesticides, et les combustibles pour la machinerie agricole. Une partie de ces ressources est consommée inutilement par la production d’aliments qui ne seront jamais consommés. Notamment, près de 30% des terres agricoles et 25% de l’eau utilisée en agriculture sont destinés à la production d’aliments gaspillés à l’échelle mondiale. Le glanage permet d’augmenter le rendement en récupérant un maximum de produits, optimisant ainsi les ressources agricoles déjà consommées et prévenant leur épuisement prématuré.

MAURICIE RÉCOLTE

873 255-7195
mauricierecolte@gmail.com



Le glanage pourrait mener à des changements de comportements en incitant les gens à favoriser les produits locaux et réduire le gaspillage alimentaire à la maison.

CONSOMMER MIEUX
Le glanage permet de réduire l’importation de fruits et légumes. Les citoyens-cueilleurs et les organismes s’approvisionnent en aliments qu’ils devraient normalement aller acheter au magasin. Au Québec, les fruits et légumes parcourent en moyenne 3500 à 5000 km pour se rendre à l’épicerie! En consommant les fonds de champs, on évite l’augmentation de la demande en fruits et légumes qui se traduit souvent par l’importation très polluante de produits frais.

Le glanage facilite également la consommation de produits plus écoresponsables. D’abord, les aliments se déplacent directement du champ au lieu où ils seront transformés ou consommés. On évite ainsi le transport vers les centres de distribution puis les magasins. Évidemment, cela réduit la consommation de pétrole et les émissions

de gaz à effet de serre. De plus, cette activité améliore l’accessibilité des produits frais locaux aux individus et des organismes de la région.

SENSIBILISER
Finalement, les activités de glanage représentent des opportunités de sensibilisation. Les bénévoles sont sensibilisés à la valorisation des surplus, au gaspillage alimentaire et à l’alimentation locale par leur participation aux récoltes. Un contact régulier avec la nature est également associé avec une plus grande conscience environnementale. La présence des projets de glanage sur les réseaux sociaux permet de sensibiliser au-delà de la clientèle bénévole. Bref, le glanage pourrait mener à des changements de comportement en incitant les gens à favoriser les produits locaux et réduire le gaspillage alimentaire à la maison !

LE GLANAGE EN MAURICIE
La pratique du glanage s’est propagée à travers la Mauricie par le biais de projets locaux dans la MRC de Maskinongé, dans la MRC Des Chenaux et à Trois-Rivières. Les initiatives mauriciennes de glanage sont imprégnées par une culture du partage et de solidarité. Les récoltes sont ainsi divisées en trois. Une part va au citoyen-cueilleur, une autre reste au producteur ou au donateur privé, et une dernière est attribuée à un organisme en sécurité alimentaire. Grâce à un partenariat régional, les porteurs de ces projets feront naître d’autres initiatives à travers la région ! Bénéfique autant pour la société que pour l’environnement, le glanage promet de contribuer de façon concrète et substantielle au développement durable de la Mauricie. 🌱

question de l’acceptabilité sociale, mais il y a aussi les décisions politiques pour lesquelles les élus sont imputables. En 2011, le Gouvernement du Québec annonçait son ambition de bannir les matières organiques de l’enfouissement d’ici 2020. À force de ne pas respecter leurs cibles, sur ce dossier comme sur tant d’autres, les gouvernements du Québec comme les gouvernements municipaux contribuent à effriter le lien de confiance avec la population. »

Ce constat se traduit d’ailleurs dans les recommandations du mémoire qu’Environnement Mauricie déposait au Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) le 14 mai dernier.

Malgré tout, Mme Daneau voit d’un bon œil la suite des choses : « si certains élus avaient besoin d’être convaincus pour faire avancer le dossier plus vite, la Mauricie est maintenant sur une bonne voie. D’ailleurs, le choix de faire du compostage et de la biométhanisation est vraiment intéressant, car Énercycle montre un souci de valoriser au maximum les gisements de matières », dit-elle. Ce sont donc deux usines qui seront construites d’ici décembre 2023 pour raffiner les biogaz générés par la plateforme de compostage, mais

aussi les biogaz des cellules d’enfouissement, pour ensuite le vendre à profit à Énergir.

Répondant à la question de M. Fontaine quant à la garantie de l’implantation des bacs bruns en juin 2023, Michel Angers confirmait une subvention de 3 millions de dollars qui permettra à Énercycle de passer la commande de construction des bacs bruns dans les prochaines semaines. Une dépense qui s’élève à 9M\$. Partiellement rassuré, M. Fontaine croit que la situation demeure préoccupante : « Quand on se compare avec le reste des municipalités du Québec, c’est honteux. Pourquoi les autres villes ont-elles réussi et pourquoi n’avons-nous pas réussi ? ». 🗑️

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazette.mauricie.com



PHOTO : ALEX DORVAL

Michel Angers, maire de Shawinigan et président d’Énercycle annonçait en point de presse le 21 mai 2021 que les bacs bruns seront finalement implantés dans l’ensemble de la région en juin 2023.

19
JUIN
2021

Ouverture officielle de la TERRASSE!

507 RUE
SAINT-GEORGES

Braderie
extérieure

Boissons
rafraîchissantes

Ambiance
festive

LE
507

*Les normes sanitaires
seront respectées,
événement extérieur.

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 7

Le Canada doit cesser de retarder la justice vaccinale mondiale

En mai dernier, l'Inde et l'Afrique du Sud ont renouvelé leur proposition de suspendre les brevets pour les vaccins ainsi que tout autre médicaments et technologies permettant de lutter contre la pandémie de COVID-19. Cette proposition est aujourd'hui appuyée par plus de 120 pays, principalement des pays dits en « voie de développement ». Le 5 mai, les États-Unis ont fait volte-face et annoncé qu'ils appuyaient la suspension des brevets pour les vaccins contre la COVID-19. Le Canada refuse toujours de se positionner. Après plus d'un an de pandémie, et alors que celle-ci fait des ravages dans plusieurs pays comme le Brésil, l'Inde ou la Colombie, quelles actions doit prendre le Canada pour assurer une justice vaccinale mondiale ?

FLORIE DUMAS-KEMP
COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES

En mai dernier, l'Inde et l'Afrique du Sud ont renouvelé leur proposition de suspendre les brevets pour les vaccins ainsi que pour tout autre médicament et technologie permettant de lutter contre la pandémie de COVID-19. Cette proposition est aujourd'hui appuyée par plus de 120 pays, principalement des pays dits en « voie de développement ». Le 5 mai, les États-Unis ont fait volte-face et annoncé qu'ils appuyaient la suspension des brevets pour les vaccins contre la COVID-19. Le Canada refuse toujours de se positionner. Après plus d'un an de pandémie, et alors que celle-ci fait des ravages dans plusieurs pays comme le Brésil, l'Inde et la Colombie, quelles actions doit prendre le Canada pour assurer une justice vaccinale mondiale ?

SOUTENIR LA PROPOSITION DE
SUSPENDRE LES BREVETS
La proposition de suspendre

certaines règles commerciales de propriété intellectuelle permettrait de s'attaquer aux inégalités vaccinales mondiales. À l'heure actuelle, seulement 0,3% des doses administrées mondialement l'ont été dans des pays à faible revenu. On note aussi que 85% des vaccins ont été administrés dans des pays riches ou à revenu moyen supérieur. On estime que les populations des pays à faible revenu pourraient recevoir leur dose seulement en 2024, si elles finissent par en recevoir.

Présentée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) il y a de cela huit mois, le Canada s'est d'abord opposé à la proposition. À présent, il refuse de se prononcer clairement. Ainsi, il contribue à retarder un processus qui permettrait d'augmenter les capacités mondiales de production vaccinale.

Selon la People's Vaccine Alliance, qui lutte pour des vaccins

COVID-19 accessibles mondialement, suspendre les brevets permettrait de briser le monopole des mégaentreprises pharmaceutiques. Pour plusieurs, le système actuel de brevets fonctionne d'abord et avant tout pour l'industrie pharmaceutique et les profits de ses actionnaires. C'est ce qu'avance Heidi Chow, de Global Justice Now qui est membre de la People's Vaccine Alliance.

Comme l'explique Heidi Chow, nous sommes face à « un ensemble de règles commerciales que les entreprises pharmaceutiques ont écrites dans leur propre intérêt, créant ainsi un monopole où elles ont le contrôle plein et entier sur les prix, la distribution et l'approvisionnement de produits essentiels qui permettent de sauver des vies. » Présentement, chaque nouveau produit pharmaceutique (test, vaccins, médicaments) est breveté pour un minimum de 20 ans par une entreprise qui est la seule à pouvoir le produire et le vendre. Heidi Chow déplore que ce système ait créé l'apartheid vaccinal que l'on connaît présentement « où les vies des personnes noires et racisées du Sud global sont sacrifiées sur l'autel du profit. »

REDISTRIBUER DES DOSES AUX
PAYS À FAIBLE REVENU

En accaparant des centaines de millions de doses et en signant des ententes bilatérales avec des pharmaceutiques, le Canada a participé activement à l'abysse inégalitaire vaccinal. Selon Amnistie Internationale, nous sommes le pays ayant prévu, proportionnellement à sa population, le plus de

doses dans le monde, en réservant jusqu'à 5 doses par habitant. Ce type d'ententes signées par les pays riches du Nord a nui au programme de distribution COVAX destiné aux pays plus pauvres en réduisant le nombre de doses disponibles. Le comble dans tout cela : le Canada a lui-même bénéficié de doses par le régime COVAX.

Dans cette optique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et plusieurs organisations internationales comme OXFAM, appellent les pays riches à redistribuer des doses aux pays dans le besoin – qui n'ont toujours pas pu vacciner leur personnel médical, par exemple. « Je comprends que certains pays veulent vacciner leurs enfants et leurs adolescents, mais pour l'instant, je leur demande instamment de reconsidérer leur décision et de faire plutôt don des vaccins à COVAX », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

EXIGER QUE LES PHARMACEUTIQUES
PARTAGENT LEURS TECHNOLOGIES

En plus de ces deux actions essentielles, le Canada devrait aussi exiger que les pharmaceutiques partagent leurs technologies et savoir-faire afin que les vaccins et médicaments contre la COVID-19 puissent être fabriqués à grande échelle. Pour ce faire, la People's Vaccine Alliance appelle

les compagnies à contribuer au Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19 de l'OMS. Jusqu'à présent, aucune entreprise pharmaceutique n'y a contribué. Rappelons toutefois que tous les vaccins ont reçu du financement public pour leurs recherches, parfois en quasi-totalité ou en grande partie. De plus, le monopole entourant les vaccins contre la COVID-19 a créé 9 nouveaux milliardaires. Une fortune cumulée qui permettrait de vacciner les pays les plus pauvres, selon Oxfam.

Ne pas répéter les mêmes erreurs
Le présent monopole des vaccins n'est pas soutenable : il crée une pénurie artificielle et empêche une distribution égalitaire des vaccins contre la COVID-19 dans le monde. Le Canada doit y mettre un terme en soutenant la suspension des brevets. Lors de la crise du VIH, des milliers de personnes du Sud global ont perdu la vie, n'ayant pu accéder à des médicaments indispensables « étant donné les prix élevés imposés par des monopoles de brevets injustifiés », rappelle Sibongile Tshabalala, de la Treatment Action Campaign (TAC), une campagne qui a lutté pour des traitements accessibles contre le VIH en Afrique du Sud. « Ne répétons pas les mêmes erreurs », avance-t-elle. 



SOURCE : TREATMENT ACTION CAMPAIGN (TAC)

Banderole déployée en Afrique du Sud : « Ne gâchez pas la situation pour tous les autres. Ne bloquez pas la suspension des brevets. Non aux monopoles de brevets pendant une pandémie »

CITOYEN.NE.S DU MONDE ET DE CHEZ NOUS

L'âge des apocalypses

Le 20^e siècle est considéré comme L'âge des extrêmes. Ce siècle a connu la Première Guerre mondiale (1914-1918), la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et la Guerre froide (1945-1991). Une époque qui a vécu l'extrême de la barbarie humaine par les millions de morts des guerres et par l'extrême puissance de l'ingéniosité humaine, première bombe atomique (1945), ainsi que l'alunissage de l'homme sur la lune en 1969. Après la victoire des États-Unis contre l'URSS et le triomphe incontesté du capitalisme, l'avenir s'annonce sous des jours meilleurs. Comment serait-il possible au 21^e siècle d'avoir un pire bilan humain que les 40 millions de soldats morts durant les guerres ?

DAVID LAPRADE
COLLABORATION SPÉCIALE

Le 21^e siècle débute avec une conscience écologique de plus en plus présente dans la sphère politique et médiatique. L'environnement est incontestablement l'enjeu de l'heure. Nous savons tous que les gaz à effet de serre dérèglent le climat de la Terre. Il s'agit d'un fait connu. Ce qui est moins connu ce sont les 9 limites planétaires identifiées par les scientifiques pour rester dans un climat stable, c'est-à-dire l'environnement qui a permis l'essor de l'agriculture et le développement de la civilisation. Une limite planétaire est définie ainsi par les scientifiques :

« La limite planétaire est le seuil critique au-delà duquel les conséquences de l'érosion de la biodiversité sont incontrôlables. Si elle est franchie, la biosphère (c'est-à-dire l'ensemble du vivant) s'expose au risque d'un effondrement global ».

LES LIMITES PLANÉTAIRES

Cette limite se compose de 9 limites biophysiques que l'humanité ne doit pas dépasser pour éviter un emballement climatique et un effondrement de nos sociétés. Il s'agit des changements climatiques, de la perte de biodiversité, des perturbations globales du cycle de l'azote et du phosphore ; l'usage des sols ; l'acidification des océans ; la destruction de la couche d'ozone ; les aérosols atmosphériques, l'usage de l'eau douce et la pollution chimique. Dans l'état actuel de nos connaissances, 3 limites ont été dépassées, 2 n'ont pu être clairement identifiées et 4 sont encore à des niveaux de risque minimal pour le moment.

À LA CROISÉE DES CHEMINS

« L'effondrement est le processus à l'issue duquel les besoins de base (eau, alimentation, logement, habillement, énergie, etc.) ne sont plus fournis (à un coût raisonnable) à une majorité de la population par des

services encadrés par la loi. » Yves Cochet, ancien ministre français de l'Environnement.

L'équilibre climatique est à la croisée des chemins. Le bilan humain pourrait être pire qu'au 20^e siècle avec l'effondrement de la civilisation thermo-industriel. « Première extermination délibérée de masse de l'histoire », c'est en ces termes que l'astrophysicien Aurélien Barrau parle de notre époque. Quoi qu'il en soit la sixième extinction de masse est en cours. Le réchauffement climatique actuel nous place sur une trajectoire d'un réchauffement de plus de 3° du climat mondial à l'horizon de 2100. L'homme en est l'acteur principal. Les limites planétaires sont repoussées un peu plus chaque jour et nous approchons à grands pas du point de non-retour. L'âge des apocalypses se dessine tranquillement sous nos yeux avec à terme l'effondrement de la civilisation, voire même l'extinction de l'espèce humaine. Le 21^e siècle sera déterminant pour définir le sort de

l'humanité et l'habitabilité de la planète pour les générations présentes et futures. Le doute et le statu quo en vaut-il vraiment le risque ?

Heureusement, les solutions existent et la révolution écologique est en marche. Le rêve d'un monde meilleur et l'espoir sont toujours d'actualité. La décroissance, la révolution énergétique et les mouvements citoyens ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres d'actions

possibles. Concrètement, l'élection en 2020 de Joe Biden à la présidence des États-Unis a relancé le projet du « Green New Deal », projet de transformation de l'économie américaine autour des emplois verts et d'une décarbonisation de la société et remis l'enjeu du climat au-devant des priorités mondiales. 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazette.mauricie.com

Le projet Citoyen.ne.s du monde et de chez nous est une réalisation du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. Il est rendu possible grâce à la contribution de Service jeunesse Canada.



Faites-vous entendre!



COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES

Financé par le Gouvernement du Canada par le programme Service jeunesse Canada



Relance du billet vert

Depuis janvier, les progressistes américains ont de quoi se réjouir. En prenant le contrôle de la Maison-Blanche, Joe Biden, 46^e président des États-Unis, a promis de réaliser des réformes majeures. Jusqu'à présent, il répond aux attentes. À titre d'exemple, son arrivée a correspondu avec une accélération de la campagne de vaccination, faisant passer les États-Unis de cancrs à chefs de file de la lutte à la pandémie de COVID-19. Économiquement, des plans de relance colossaux ont été présentés au Congrès : d'abord un plan d'aide de 1900 milliards de dollars, ensuite un plan d'investissement de 2300 milliards de dollars. Ces chiffres sont tellement démesurés qu'il est ardu d'en mesurer toute la portée. Retenons tout de même que l'objectif est d'assurer une relance économique verte en tout respect des impératifs de justice sociale et fiscale.

DANIEL LANDRY

À cela, ajoutons les promesses d'augmentation d'impôts visant les plus riches, les objectifs ambitieux de réduction de gaz à effets de serre, le désir clair de lutter contre le racisme et le souhait de rétablir le traité sur le nucléaire avec l'Iran. En somme, à peine quelques mois après son assermentation, tout indique que Joe Biden pourrait être le digne héritier des présidents les plus progressistes de l'histoire, comme Franklin D. Roosevelt (1933-1945) et de Lyndon B. Johnson (1963-1969).

Biden est pressé d'arriver à des résultats. D'aucuns diront que c'est en raison de son âge avancé et qu'à l'instar du « pape de transition »

On est loin de la prise de conscience nécessaire à toute véritable transition écologique.

Jean XXIII (1958-1963), il pourrait surprendre en léguant un héritage progressiste et respectueux de l'environnement bien plus riche que ce qu'on attendait de lui initialement. D'où l'intérêt de la politique américaine actuelle, car les décisions prises par le géant ont des conséquences directes sur celles d'autres pays, notamment le Canada. Pensons par exemple aux enjeux climatiques. Ce n'est pas un hasard si, depuis l'arrivée de Biden, le premier ministre Justin Trudeau semble lui-même se « verdir » et se fixer des objectifs plus ambitieux en matière de lutte aux changements climatiques (il a évoqué une réduction de 45 % des émissions d'ici 2030).

Les réjouissances doivent cependant se faire sous le sceau de la prudence. Biden est pressé parce que le temps lui manque. Les élections de mi-mandat arrivent à grands pas (novembre 2022) et une perte de contrôle du Sénat et de la Chambre des représentants freinerait toute réforme progressiste. De plus, un peu de lucidité oblige à réaliser que l'obsession de la « relance verte » représente en réalité une fixation sur la « relance du billet vert ». La pandémie a fait reculer le PIB américain de 3,5 %

en 2020 (la pire année depuis 1946) et le taux de chômage réel a dépassé les 10 %. Malgré les véritables intentions environnementales, l'administration Biden souhaite d'abord redorer le blason économique des États-Unis et renouer avec une période de croissance à long terme. On est loin de la remise en question du mode de vie souhaité par les tenants de la décroissance. Loin également de la rupture avec l'anthropocentrisme (l'être humain au centre de tout) souhaitée par certains écologistes et de la prise de conscience nécessaire à toute véritable transition écologique. Les réformes vertes auraient pu être lancées dans les années 1970 et 1980 (après la publication du rapport Meadows). Maintenant, c'est d'une véritable révolution verte dont l'humanité a besoin.

Biden s'annonce assurément plus vert que Trump. S'il continue dans la même veine et livre ce qu'il a promis, il pourrait même s'avérer le plus vert des présidents de l'histoire du pays. Pourtant, vu l'urgence de la situation, ses actions pourraient se révéler insuffisantes. Parce que trop vertes pâles, trop modestes ou simplement trop tardives. 🌱



CRÉDIT : GAGE SKIDMORE, WIKIMÉDIA COMMONS

La pandémie a fait reculer le PIB américain de 3,5 % en 2020 (la pire année depuis 1946) et le taux de chômage réel a dépassé les 10 %. Malgré les véritables intentions environnementales, l'administration Biden souhaite d'abord redorer le blason économique des États-Unis et renouer avec une période de croissance durable.

MÉDIA PARTENAIRE

Regard sur des gens « hors du commun »

Depuis le mois d'avril, la Corporation de développement communautaire (CDC) des Chenaux nous présente, à toutes les deux semaines, un acteur du milieu communautaire de notre MRC. Dans le cadre du balado *Hors du commun*, diffusé le jeudi à 15h sur la page Facebook de la CDC des Chenaux, Anthony Morin, directeur du Mouvement d'action solidaire des sans-emplois (MASSE) des Chenaux et président de la CDC, s'entretient durant une heure avec les professionnels du communautaire.

ERIC MORASSE

Comme nous l'explique Jean Brouillette, coordonnateur de la CDC, cette initiative fait partie d'une campagne visant à faire valoir les emplois et les actions dans le milieu communautaire. Mais elle le fait selon un angle différent de la description d'organisme et de poste. « On va chercher la personne derrière le poste », nous dit-il. « On mise sur la personne, dans des emplois qui sont quand même peu communs ».

En effet, les entrevues sont menées de façon à mettre en valeur, bien entendu, les organismes communautaires et leurs services, mais le format intime et le sincère intérêt de l'animateur permettent

aussi d'aller plus loin. « De mon côté, je suis très heureux de mieux connaître mes collègues », nous dit pour sa part Anthony Morin. « J'ai toujours eu envie de faire découvrir ces gens extraordinaires ».

Les entrevues nous font en effet découvrir les parcours différents de chacun et chacune, ce qui les anime, les raisons qui les ont amené à devenir des professionnels dans le milieu communautaire. « Le monde du communautaire est riche », dit Anthony, « c'est vraiment un choix de carrière qui est particulier. Ils sont amenés là par la passion de l'humain, la passion d'une cause ».

En effet, les balados nous ont permis d'aller à la rencontre de personnes qui mettent les

valeurs humaines au cœur de leurs actions. Ce qui en ressort c'est qu'en choisissant le milieu communautaire, on ne choisit pas un salaire ou des conditions de travail en premier lieu. On choisit une profession qui nous amènera à avoir un impact sur la société. Il semble que c'est ni plus ni moins qu'un désir de changer le monde qui anime ces professionnels et ce, qu'ils œuvrent en intervention ou en défense de droits.

UN BON DÉBUT

Jusqu'à maintenant, le coordonnateur de la CDC est très satisfait des résultats du balado, certaines émissions ayant atteint jusqu'à 500 visionnements. Bien qu'elles soient diffusées le jeudi à 15h, la majorité des écoutes se fait en

différé, puisque les émissions sont toutes disponibles sur la page Facebook de la CDC des Chenaux. Avec cette initiative, la CDC des Chenaux démontre une fois de plus son dynamisme, mais aussi cette richesse propre aux personnes qui œuvrent dans notre milieu communautaire.

Pour l'épisode du 17 juin qui sera le dernier avant la pause estivale, on ira à la rencontre de Manon Trottier, directrice générale du Soutien à domicile des Chenaux. Le balado *Hors du Commun* reviendra à la rentrée de l'automne et tous les épisodes se retrouvent dans la section vidéos de la page Facebook de la Corporation de développement communautaire des Chenaux. 📺



Depuis le mois d'avril, la Corporation de développement communautaire (CDC) des Chenaux présente, à toutes les deux semaines, un acteur du milieu communautaire de notre MRC. - Balado *Hors du commun* du 6 mai où Anthony Morin rencontrait Julie Balleux, du Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières/MRC des Chenaux.



JOURNAUX
MENSUELS
D'ACTUALITÉ
LOCALE

LE BULLETIN
des Chenaux

LE BULLETIN
de Mékinac

PORTE-PAROLE
DE LA
COMMUNAUTÉ
DANS LES
MRC DE MÉKINAC
ET DES CHENAUX

44, chemin Rivière-à-Veillet
Bureau 220,
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
G0X 2R0

819 840-3091
info@lebulletindeschenaux.com
publicite@lebulletindeschenaux.com

ASSOUPLISSEMENTS À VENIR PAR PALIERS

	 OBJECTIF : QUE LA PLUPART DES RÉGIONS SOIENT REVENUES AU PALIER ORANGE LE 31 MAI	
Couvre-feu	Aucun	Aucun
Masques	Dès le 25 juin, allègements lors des rassemblements dans les domiciles privés pour les personnes qui sont adéquatement vaccinées (Ex. : 2 doses de vaccin)	
Rassemblements extérieurs sur les terrains privés	 Maximum 8 personnes ou les occupants de 2 résidences (distanciation)	 Maximum 8 personnes ou les occupants de 2 résidences (distanciation)
Rassemblements intérieurs dans les domiciles privés		
Activités privées dans un lieu public extérieur	 Maximum 8 personnes ou les occupants de 2 résidences (distanciation et masque)	 Maximum 12 personnes ou les occupants de 2 résidences (distanciation et masque)
Activités dans une salle louée ou un lieu public intérieur		
Bars		
	Dès le 11 juin, ouverture des terrasses (avec restrictions) (maximum 2 adultes ou les occupants d’une même résidence)	
Restaurants	 Terrasses ouvertes (maximum 2 personnes avec des enfants mineurs ou les occupants d’une même résidence)	 Maximum 2 personnes avec des enfants mineurs ou les occupants d’une même résidence
Sports et loisirs intérieurs	 Seul, à deux ou les occupants d’une même résidence Installations ouvertes : patinoires, piscines et lieux pour la pratique du tennis et du badminton	 Seul, à deux ou les occupants d’une même résidence Installations ouvertes : toutes (incluant les gyms avec le port du masque en tout temps)
Sports et loisirs extérieurs	 Maximum 8 personnes ou les occupants de 2 résidences (pratique sans contact)	 Maximum 12 personnes ou les occupants de 2 résidences (pratique sans contact)
	Dès le 11 juin, maximum groupe de 25 personnes (pratique sans contact et supervisée)	
Lieux de culte	 Maximum 25 personnes	 Maximum 100 personnes
Funérailles et mariages	 Maximum 25 personnes	 Maximum 25 personnes

OBJECTIF : QUE LA PLUPART DES RÉGIONS SOIENT REVENUES AU PALIER JAUNE LE 14 JUIN

OBJECTIF : QUE LA PLUPART DES RÉGIONS SOIENT REVENUES AU PALIER VERT LE 28 JUIN

Aucun	Aucun
✓ Maximum 8 personnes ou les occupants de 2 résidences (distanciation)	✓ Maximum 10 personnes ou les occupants de 3 résidences (distanciation)
✓ Maximum les occupants de 2 résidences (distanciation et masque)	✓ Maximum 10 personnes ou les occupants de 3 résidences (distanciation et masque)
✓ Maximum 12 personnes ou les occupants de 2 résidences (distanciation)	✓ Maximum 50 personnes (distanciation)
✓ Maximum les occupants de 2 résidences (distanciation et masque)	✓ Maximum 25 personnes (distanciation et masque)
✓ Maximum les occupants de 2 résidences (avec restrictions)	✓ Maximum 10 personnes (avec restrictions)
✓ Maximum les occupants de 2 résidences	✓ Maximum 10 personnes
✓ Maximum groupe de 12 personnes (pratique sans contact) Installations ouvertes : toutes (incluant les gyms)	✓ Maximum groupe de 25 personnes (pratique avec contacts brefs) Installations ouvertes : toutes (incluant les gyms)
✓ Maximum groupe de 12 personnes (pratique avec contacts brefs)	✓ Maximum groupe de 50 personnes (pratique avec contacts brefs)
Dès le 11 juin, maximum groupe de 25 personnes (pratique avec contacts brefs et supervisée)	
✓ Maximum 250 personnes	✓ Maximum 250 personnes
✓ Maximum 50 personnes	✓ Maximum 50 personnes

DÈS LA FIN AOÛT

Assouplissements progressifs selon la situation épidémiologique et la couverture vaccinale

- Assouplissements dans les milieux de garde et au préscolaire.
- Retour vers une organisation normale au primaire et au secondaire.
- Retour en présentiel à l'enseignement supérieur.
- Reprise progressive du travail en présentiel.
- Allègements additionnels pour les rassemblements, les sports et les loisirs.
- Augmentation des limites de personnes pour les salles intérieures et les événements extérieurs.
- Fin des paliers de couleurs.
- Allègement des exigences sur le port du masque et la distanciation dans plusieurs lieux publics ou événements publics pour les personnes adéquatement vaccinées.

Pour en savoir plus et connaître l'ensemble des modalités des mesures, consultez :

Québec.ca/déconfinement

 **1 877 644-4545**

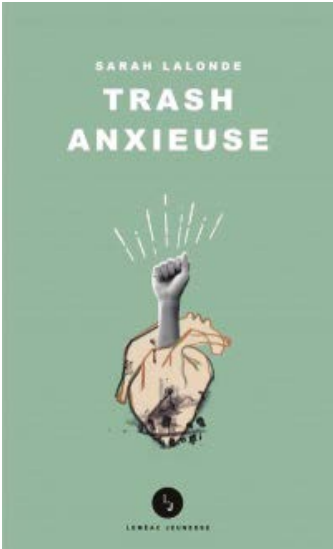


MISTER BIG OU LA GLORIFICATION DES AMOURS TOXIQUES, India Desjardins
Dans certaines représentations cinématographiques, la ligne entre la fiction et le réel est mince, voire totalement absente. Dans son dernier essai, India Desjardins se penche sur le cas des comédies romantiques : est-il possible que le portrait que l'on dresse des relations amoureuses dans les films influence notre conception de l'amour dans la réalité?

Au fil du texte, l'auteure amène plusieurs exemples de cas où le cinéma aurait influencé des gens à adopter un certain comportement dans la vraie vie, et non pour le mieux. Elle recueille aussi l'avis de différentes personnes œuvrant dans les domaines de la psychologie ou du cinéma, démontrant au lecteur qu'il est parfois dangereux de banaliser ce que l'on nous montre à l'écran. Et les comédies romantiques ne font surtout pas exception à la règle.

En prenant en exemple la série *Sex and The City*, qui a marqué l'imaginaire américain lors de sa diffusion au début des années 2000, India Desjardins nous expose un constat assez inquiétant : la majorité des romances au cinéma se fondent sur une idée toxique des relations où les personnages masculins abusifs sont à l'honneur. La violence psychologique est souvent très sournoise, surtout lorsqu'elle se cache derrière une histoire bien ficelée, un sourire charmeur et de belles promesses.

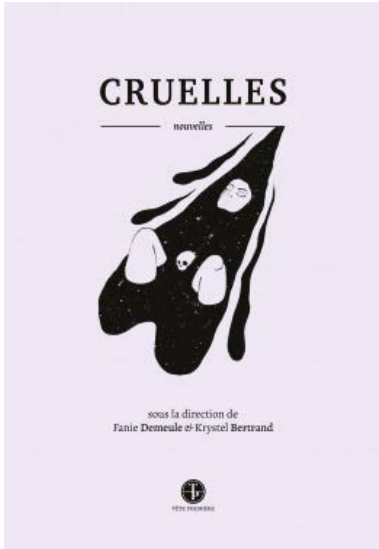
Laurence Primeau, libraire



TRASH ANXIEUSE, Sarah Lalonde, Léméac jeunesse
Mélysse Rose, adolescente bouleversée et révoltée, apprend à vivre avec un trouble anxieux nouvellement diagnostiqué. Elle habite seule avec son père depuis que sa mère est partie en Italie refaire sa vie avec sa conjointe. Graduellement, l'adolescente étouffe sous le poids des émotions. Indignée contre le monde qui l'entoure et l'hypocrisie qu'elle y décèle, elle explose. Avec colère, mais aussi détermination, elle se lève pour crier ses peurs. Manifestations, lettres ouvertes et même vandalisme, elle entreprend tout ce qu'elle peut pour exprimer sa révolte. Elle trouve sa voix et ne mâche pas ses mots. Toutefois, alors que ses initiatives abondent et qu'elle rencontre d'autres jeunes comme elle, sa relation avec son père s'effrite, puis celle avec ses amis Orion et Jade. C'est à travers ses erreurs qu'elle apprend à reconnaître les limites. Son entourage lui démontrera que, souvent, c'est l'amour qui guérit.

À travers des fragments, des poèmes et des scénarios, l'autrice use de toutes les possibilités du langage pour nous présenter avec authenticité l'univers de l'anxiété chez les adolescents. Un roman pour adolescent, comme on en voit peu, qui nous coupe le souffle par sa beauté et sa franchise.

Juliette Bossé, libraire



CRUELLES, Collectif (direction de Fanie Demeule et Krystel Bertrand) Tête Première, 2020
La cruauté. Un côté sombre de l'humain, trop souvent associé à la masculinité, comme si ce caractère lui était propre. Et si les femmes pouvaient aussi naviguer dans cet océan noir de l'esprit? La réponse à cette question est esquissée à merveille dans le collectif *Cruelles* publié aux éditions *Tête première*. À travers dix nouvelles à la variété et au réalisme saisissants, nous explorons tour à tour différents degrés de cruauté, où se déploie un éventail de pratiques laissant parfois place à la violence la plus vile et la plus choquante. Alors, cruauté légitime ou cruauté purement sadique? Cruauté psychologique ou physique? Cela dépend des motifs, des volontés, des histoires... Chose certaine les textes que nous retrouvons dans ce collectif ne laissent pas indifférent.e.s. Ensemble, Raphaëlle B. Adam, Marie-Jeanne Bérard, Camille Deslauriers, Marie-Pier Lafontaine, Hélène Laforest, François Lévesque, Anya Nousri, Patrick Sénécal, Olivier Sylvestre et Lysandre Saint-Jean amènent une nouvelle vision de la cruauté car, si celle-ci n'est pas genrée, elle est, du moins, très humaine.

Kilyan Bonnetti, libraire



 SUGGESTIONS DE NOS CINÉPHILES

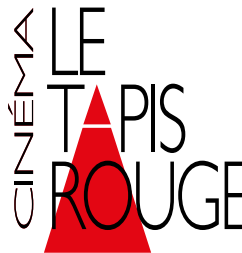
CHARLES FONTAINE



HORS NORMES France. 2019. Drame social de Olivier Nakache et Éric Tolédano avec Vincent Cassel et Reda Kateb
Bruno et Malik, partenaires inséparables, se dévouent jour et nuit à leurs organismes communautaires. Le premier opère *La Voix des Justes*, un petit organisme parisien prenant en charge les enfants et adolescents autistes. Des cas lourds, des jeunes agressifs, qui ne parlent presque pas, rien n'empêche Bruno de prendre sous son aile, de nourrir et d'héberger ces jeunes largués par le système de santé. Quant au second, Malik, il forme avec *l'Escale* les jeunes délinquants en réinsertion sociale qui deviendront le personnel accompagnant les jeunes autistes. Sans permis, sans financement, sans autorisations, ces deux organismes sont dans l'action depuis plus de 20 ans. Or, en dépit d'un appui inconditionnel des médecins, des professionnels de la santé et des parents, les services sociaux déclenchent une enquête sur *La Voix des Justes*. Ce qui est en cause? Le manque d'accréditation officielle et l'emploi de personnel soignant non-diplômé. « Vous en connaissez

beaucoup de diplômés qui préparent à se manger des droites toute la journée? » demandera alors Malik à deux fonctionnaires incarnant l'insensibilité du système français.

Nouvel opus du duo génial Nakache et Tolédano (*Samba*, *Le sens de la fête*, *Intouchables*), *Hors normes* est sans contredit leur film le plus abouti à ce jour. S'ils ont habitué le public français et international à du cinéma grand public de qualité, les cinéastes ici ne déçoivent pas et proposent un récit émouvant à mi-chemin entre la comédie et la critique sociale. Réussissant à nouveau le pari d'aborder le handicap avec finesse et délicatesse, le duo signe d'une réalisation naturaliste et réaliste, d'un montage dynamique et d'une trame sonore au rythme soutenu, un film nous transportant dans un monde à part et dans l'urgence d'agir. Vincent Cassel (*Irréversible*, *Mon roi*, *Juste la fin du monde*) et Reda Kateb (*Un prophète*, *Django*, *Hippocrate*) y livrent des performances remarquables tout en parvenant à faire briller les acteurs non professionnels (notamment Benjamin Lesieur, une grande révélation).



POUR NE RIEN MANQUER DE L'ACTUALITÉ CET ÉTÉ

CATHERINE GAUDREAU

5h30



106.9 MAURICIE

COGECO MEDIA

LA FENÊTRE, CENTRE D'IMMERSION AUX ARTS

Offrir des remèdes culturels au quotidien

La culture fait du bien, et malgré la distance, Culture Trois-Rivières vous la partage! À travers la voix de ses employés, de ses partenaires, de ses clients, d'organismes, de personnalités et d'artistes, osez découvrir un nouveau remède culturel. Dans la région, de nombreux organismes offrent des remèdes culturels à leurs membres. Découvrez La Fenêtre, centre d'immersion aux arts, qui œuvre auprès des personnes ayant des limitations fonctionnelles, soit des déficiences physiques, sensorielles, intellectuelles ou des problèmes de santé mentale.

LAURENCE CHARTRAND
CULTURE TROIS-RIVIÈRES

Depuis plus de 20 ans, La Fenêtre, centre d'immersion aux arts offre des ateliers d'arts aux personnes ayant tout type de limitations fonctionnelles. En passant du chant à la peinture et du théâtre à la danse, les cours donnés par l'organisme représentent pour les participants une occasion de se dépasser, d'échanger et de créer, et ce, sans se soucier du jugement des autres.

« On peut laisser aller notre créativité, chaque personne fait ses propres créations et ça donne des résultats différents chaque fois, c'est beau à voir », soutient Audrey Doucet, qui participe à l'atelier de travail de verre depuis plus de cinq ans.

Pour Dominique Croteau, qui prend part au cours de chorale, le chant lui permet de se retrouver « dans son monde », pour reprendre ses mots. La Fenêtre prend une place importante dans sa vie depuis 2009, année où elle a appris qu'elle devrait dorénavant se déplacer en fauteuil roulant. Pour Dominique, participer à des activités culturelles fut synonyme d'acceptation de soi, et donc d'acceptation de son handicap. « Pour moi, c'est réellement un remède psychologique, dit-elle. S'il n'y avait pas eu La Fenêtre quand je suis tombée en fauteuil roulant, je ne sais pas si je serais encore ici. »

Chaque année, les participants ont la chance de présenter le fruit de leur travail devant public, lorsque cela est possible. Que ce soit en théâtre, en chant ou en arts visuels, ces représentations sont une véritable source de fierté pour les membres.

Au-delà des ateliers, un réel esprit de fraternité se crée entre les participants, les enseignants et les accompagnateurs. « Les gens ne se font pas juger, on a chacun nos forces et nos faiblesses et c'est ça la grande force de l'organisme », souligne Marc Morin, vice-président de La Fenêtre et représentant des membres depuis une dizaine d'années. Ce dernier participe à pratiquement tous les cours offerts par l'organisme. « Que ce soit le théâtre, la peinture ou la chorale, c'est un moyen d'expression, dit-il. C'est un relâchement de soi, on s'amuse et ça nous permet de rencontrer des gens et de socialiser. »

« Ici, les gens m'acceptent comme je suis, c'est réellement une deuxième famille », ajoute Dominique Croteau. Offrir des cours de qualité tout en adaptant l'enseignement selon les besoins de chaque participant fait d'ailleurs partie de la mission de l'organisation. Les ateliers offerts par La Fenêtre représentent en effet des opportunités d'inclusion sociale, d'éducation et de socialisation pour les personnes handicapées de la région.



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Depuis plus de 20 ans, La Fenêtre, centre d'immersion aux arts offre des ateliers d'arts aux personnes ayant tout type de limitations fonctionnelles.

Ainsi, l'organisme crée un espace de création pour ses membres, mais également un lieu où ils peuvent s'exprimer librement et s'évader du quotidien à travers les arts et la culture. « Si on a des mauvaises idées, ici on franchit la porte et ça s'envole », illustre Christine Patry-Houle, membre de La Fenêtre depuis 22 ans. « Ça m'ouvre de nouveaux horizons », ajoute celle qui a découvert de nouvelles habiletés qu'elle ne croyait pas pouvoir développer avant de suivre des cours de verre, de dessin et de danse avec l'organisme.

Par-dessus tout, les ateliers offerts par La Fenêtre permettent aux membres de dépasser les limites qui leur ont parfois été implicitement imposées en raison de leur différence, comme l'explique Audrey Doucet. « Ça permet de montrer à la population que les personnes avec un handicap sont capables de faire beaucoup plus qu'on pense. »

SUGGESTIONS DE BALADOS

ELIZABETH LEBLANC-MICHAUD



CONVICTIONS

Pendant plusieurs mois, le journaliste Simon Coutu a suivi quatre des principaux chefs de file du mouvement québécois contre les mesures sanitaires, qui sont d'origines bien différentes, soit un militant ultranationaliste, une militante écoféministe, un champion mondial d'arts martiaux et un ancien policier. Son but : comprendre un peu mieux ce qui pousse certaines personnes à rejeter le consensus scientifique entourant la COVID-19, les médias traditionnels et les classes dirigeantes.

À une époque où la polarisation nuit plus que jamais au dialogue, l'approche de Coutu est franchement rafraîchissante. Loin de ridiculiser ceux qu'on surnomme habituellement les « conspirationnistes », il prend le temps de leur donner la parole, ce que peu de journalistes ont fait jusqu'à présent. Sans être pour autant complaisant à leur égard, l'auteur du balado n'hésite pas à les mettre face à leurs propres contradictions, mais toujours dans le respect de leurs convictions.

Balado disponible sur l'application Radio-Canada OHdio.



LES DIALOGUEUSES

Toutes les deux semaines depuis février 2020, l'équipe du collectif *Les Péripatéticiennes* se rencontrent pour discuter de divers problèmes ou phénomènes d'un point de vue féministe avec une invitée. Avec elles, on peut tout aussi bien parler de solidarité féminine et de militantisme que de grossophobie, de polyamour et de violence conjugale. Leur curiosité est sans limite.

Attentives, respectueuses, chaleureuses, les animatrices des *Dialogueuses* ont réussi à créer, avec leur balado, une zone neutre féministe comme il en existe peu au Québec. Sans exagérer, quand on les écoute parler, on sent la bienveillance et l'empathie qui les habitent. Et on termine chaque épisode en n'ayant qu'une envie, celle de devenir leur amie.

Les dialogueuses, un balado qui fait réfléchir et grandir. Un baume pour l'esprit comme pour le cœur.

Balado disponible sur Spotify, Podtail et Apple Podcast.



PIRE IDÉE DE MA VIE : SUGAR BABY

Clémentine n'avait que 19 ans lorsqu'elle s'est inscrite en tant que sugar baby sur le site *Seeking Arrangement*. Loin d'être aussi amusante qu'elle le croyait, la vie de *sugar baby* se révèle rapidement être un véritable cauchemar où le viol et les menaces sont choses courantes.

Maintenant âgée de 21 ans, la jeune femme revient avec la journaliste et animatrice Marie-Ève Tremblay sur l'exploitation sexuelle dont elle a été victime pendant un peu plus d'un an.

Troublante, choquante, terrifiante, l'histoire vécue par Clémentine nous amène à réfléchir aux dangers que peuvent engendrer la marchandisation du corps des jeunes femmes et l'idéalisation de la vie de *sugar baby*. Bonne écoute !

Balado disponible sur l'application Radio-Canada OHdio.



Mot à mot : *durable*

La langue échappe-t-elle aux diktats politiques ? Il semble bien que non. Le banal et discret adjectif *durable* en représente un bon exemple.

MIREILLE PILOTTO
TRADUCTRICE ET RÉVISEURE

Jusque vers la fin du 20^e siècle, on employait *durable* pour signifier : qui peut durer longtemps, qui est stable et constant dans le temps. Ainsi, depuis près de soixante-quinze ans, on espère qu’une

Par ailleurs, comme l’écologie englobe tout ce qui touche le vivant, qu’il soit sauvage, rural ou urbain, toute action humaine individuelle ou collective qui respecte les exigences de la nature peut être qualifiée d’écoresponsable. En ce sens, les adjectifs viable et soutenable sont aussi appropriés.

paix durable s’installera en Israël et en Palestine. Le récent épisode « explosif » survenu dans ces territoires nous rappelle que, malheureusement, seule la discorde semble durable entre ces deux nations.

Devant la nécessité de traduire l’expression *sustainable development*, un concept passe-partout forgé dans les années 1980 par l’Union internationale pour la conservation de la nature, on a proposé de qualifier le développement de *durable*, en chargeant cet adjectif d’un tout nouveau sens : « qui vise à satisfaire à des principes de respect à long terme de l’environnement physique, social et économique » ou « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

En réalité, *sustainable* aurait dû être rendu par *responsable* ou encore *écoresponsable*, selon le contexte. De fait, une personne ou une entreprise peuvent être responsables, mais pas un objet ou une activité – cette nuance tend toutefois à s’estomper dans le français contemporain.

Par ailleurs, comme l’écologie englobe tout ce qui touche le vivant, qu’il soit sauvage, rural ou urbain, toute action humaine individuelle ou collective qui respecte les exigences de la nature peut être qualifiée d’écoresponsable. En ce sens, les adjectifs *viable* et *soutenable* sont aussi appropriés.

Maintenant, quand on y réfléchit bien, le premier terme de l’expression cloche également, car le *développement* joue ici un rôle de fourre-tout lourdement connoté dans les domaines de la politique et de l’économie puisqu’il désigne le plus souvent des activités menant essentiellement à la réalisation de profits.

Alors, le développement durable ne signifie donc que la poursuite d’une croissance économique infinie dans le temps... On a propulsé sur le devant de la scène un oxymoron [association de deux mots dont le sens semble contradictoire] qui peut camoufler toutes sortes d’opérations industrielles ou financières plus ou moins nettes sur le plan environnemental.

Certains avancent que le choix d’attribuer un nouveau sens à *durable* avait surtout pour but de ne pas bousculer les grandes entreprises pétrolières, minières, agroalimentaires, etc., bref les exploitants de ressources et transformateurs tous azimuts, et de rassurer les pays dits « en développement ». Autrement dit, le développement durable balaie sous le tapis toute menace de changement à l’ordre établi par l’économie néolibérale, car il ne remet pas en question le concept de la croissance économique.

Signes de l’emprise de l’expression dans la sphère publique et politique : l’Office

québécois de la langue française l’a entérinée en rédigeant un *Vocabulaire du développement durable* ; le gouvernement du Québec a adopté une Loi sur le développement durable et intégré ce concept à l’appellation d’un ministère qui gère aussi l’environnement et les parcs.

En somme, devant le fait accompli, le locuteur avisé réfléchira à deux fois avant d’appliquer le qualificatif *durable* à des procédé, activité, produit ou entreprise et il optera plutôt pour **responsable, écoresponsable, viable, soutenable, écologiquement viable, respectueux ou soucieux de l’environnement, propre, raisonné, économiquement équitable**. Par conséquent, au lieu du développement durable, pourquoi ne pas promouvoir la croissance raisonnée et la production écoresponsable ?

En toute circonstance, on gagne à demeurer critique à l’égard des mots qui deviennent soudainement « tendance ». À mon avis, résister aux modes constitue toujours une forme de conscience sociale. 9

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Tous les mercredis de l’été!
Une séance d’exercices en douceur pour favoriser la musculation afin de prévenir les blessures lors des crises d’épilepsie.

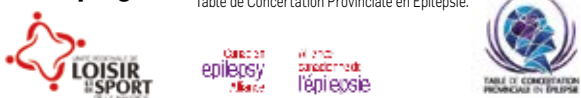
16 juin 2021 9 h
Parc Jean Béliveau (entre les rues Laviolette et St-François-Xavier, près du boul. du St-Maurice)
Activités physiques en plein air (apportez une gourde remplie d’eau)
Suivi d’un pique-nique (apportez votre repas froid)
5 \$ pour les membres
10 \$ pour les non-membres

Inscription : info@epilepsiemcq.org ou 819 373-3211, poste 401



épilepsie
mauricie / centre-du-québec

Épilepsie Mauricie/Centre-du-Québec est membre de l’Alliance Canadienne pour l’Épilepsie et de la Table de Concertation Provinciale en Épilepsie.



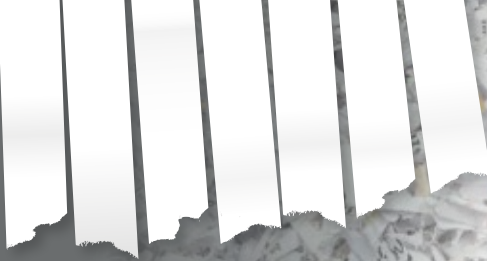
DÉCHIQUETAGE MOBILE DISPONIBLE!





GROUPE rcm
COLLECTE, TRI ET DÉCHIQUETAGE

On s’en occupe... chez vous



2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières
819 693-6463
www.groupercm.com

LE TROU DU DIABLE

C’EST 15 ANS D’ENGAGEMENT SOCIAL, SPORTIF, COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL.



La cueillette responsable de produits forestiers non ligneux

Entrevues avec des passionnées de la cueillette, Marianne Dallaire et Catherine Marcotte de Conscience Nature et Isabelle Kun-Nipiu Falardeau, alias La Métisse. Les aventurières et gastronomes de Conscience Nature offrent des ateliers de mycologie et des tablées champêtres. Leur passion pour la cueillette est née de leur intérêt à connaître ce qui les entoure. Isabelle Kun-Nipiu Falardeau est autrice et enseignante des usages autochtones des plantes médicinales du Québec, elle anime des ateliers en forêt.

ISABELLE AYOTTE

LES RUDIMENTS D'UNE CUEILLETTE RESPONSABLE

Il y a avant tout le respect de la nature. Selon Catherine et Marianne, « prélever des produits forestiers demande du respect. Il y a dans notre métier l'expression "cueillette responsable" qui sous-entend des règles officielles qui ne sont pas toujours respectées. Nous conseillons d'ailleurs aux débutants de s'inscrire sur les pages Facebook de cueillette où les règles sont très souvent évoquées et cela, selon l'espèce. Nous conseillons de poser des questions sans gêne et de prélever un ou deux spécimens avant d'être certain que le produit est intéressant et que son mode de reproduction supporte la cueillette sans mettre en danger sa pérennité. »

Isabelle Kun-Nipiu Falardeau va plus loin dans sa pratique. Pour préserver les ressources, elle aide la plante à se reproduire. Pour ce faire, elle explique qu'il faut « bien comprendre le cycle de croissance d'une plante et le respecter. La cueillette responsable est celle qui ne met pas en danger la ressource et qui n'abîme pas l'équilibre entre la ressource et la faune qui en dépend. » Elle rappelle que « la plupart des denrées comestibles en nature ne le sont pas seulement pour l'humain : toute une faune dépend de la ressource que vous cueillez. »

Les principes fondamentaux de la cueillette s'inscrivent dans la philosophie autochtone qui place l'humain à l'intérieur du cycle de la nature et non pas en maître de celle-ci. En résumé : un cueilleur responsable respecte les plantes protégées, s'informe, ne cueille que ce dont il a besoin et ne cueille pas dans un environnement pollué.

MOTIVATIONS ÉCOLOGIQUES, CULINAIRES ET MÉDICINALES

Les produits forestiers non ligneux comestibles sont riches en vitamines et minéraux. Les cueilleuses mangent ce que la nature offre selon la saison en plus de cultiver leur jardin. Elles sont autonomes pour une bonne partie de leur alimentation, en plus de diminuer leur empreinte écologique avec une alimentation en majorité locale. Pour Conscience Nature, l'aspect écologique de la cueillette a été une motivation : « Dès le départ, la cueillette était extrêmement inspirante et apaisait notre conscience de consommateur car elle fait partie des principes de base de l'auto-suffisance, de la santé et de la réduction des emballages. »

Pour ses soins de santé, Isabelle préfère cueillir des plantes médicinales sauvages. Pour elle, « savoir comment les utiliser me rend parfaitement autonome. Je préfère me soigner avec des plantes naturelles qu'avec des produits de l'industrie pharmaceutique, qui contiennent de la gelée de pétrole, du sucre raffiné, des colorants artificiels ou des molécules artificielles que le corps ne reconnaît pas. »

CUEILLETTE COMMERCIALE : UN ENGOUEMENT À LÉGIFÉRER

Selon Isabelle « Il y a beaucoup d'abus dans l'industrie des produits forestiers non ligneux (PFNL) parce que bien des cueilleurs sont motivés par l'appât du gain, sans considération pour la préservation de la ressource. Il n'y a pas de protocole qui empêche la cueillette abusive de nos ressources forestières. Faut y voir. » De son côté, Catherine prévient : « La cueillette commerciale, si elle est faite dans les règles, est un métier magnifique. Mais tu seras pas millionnaire avec ça ! »



PHOTO : CATHERINE MARCOTTE DE CONSCIENCE NATURE

SITES

www.lametisse.ca
<https://www.facebook.com/consciencenature>
<https://www.mycoquebec.org/>

GROUPES FACEBOOK

Cuisiner la forêt
La flore du Québec
Mousses et lichens du Québec
Plantes sauvages comestibles du Québec
Cueillette commerciale en forêt
Champignons du Québec
Cercle des mycologues de Lanaudière
et de la Mauricie
Mycologie et Nature québécoise
Passionnés des champignons

Rheintal

BIOtransformateur québécois

—R—

Commande en ligne

Viandes fraîches
Charcuteries
Mets préparés

livraison à domicile
(partout au Québec)

Restez dans le confort de votre foyer, on s'occupe de vous!

Sans gluten

Biologique

Sain, savoureux et créatifs

Fait au Québec

Merci d'encourager l'économie locale!

rheintal.ca

« *La cueillette est à la mode mais c'est une vieille et longue histoire entre l'humain et la nature, une histoire de survie depuis des millénaires, désormais, aussi, une histoire de hobby.* »

- Catherine Marcotte, cueilleuse

Pour une approche écosystémique des défis agroalimentaires

En déployant sa Stratégie nationale d’achat d’aliments québécois en septembre 2020, le gouvernement québécois disait « donner l’exemple » en termes d’achat local et s’inscrire ainsi dans le mouvement pour une plus grande autonomie alimentaire. Mais de telles stratégies, basées sur le bon-vouloir des parties prenantes suffiront-elles à remédier aux problématiques environnementales qui affligent nos écosystèmes et qui à termes menacent notre sécurité alimentaire ? Au-delà de l’importante conscientisation des comportements écoresponsables des producteurs et consommateurs, comment nos gouvernements peuvent-ils intervenir pour assurer une alimentation durable ? Dans le contexte des accords internationaux et des chaînes d’approvisionnement alimentaires à l’échelle mondiale, des voix s’élèvent au sein des Nations Unies afin d’engager les États dans une approche plus systémique des enjeux agroalimentaires.

ALEX DORVAL

En déployant sa Stratégie nationale d’achat d’aliments québécois en septembre 2020, le gouvernement québécois disait « donner l’exemple » en termes d’achat local et s’inscrire ainsi dans le mouvement pour une plus grande autonomie alimentaire. Mais de telles stratégies, basées sur le bon-vouloir des parties prenantes, suffiront-elles à remédier aux problématiques environnementales qui affligent nos écosystèmes et qui, à terme, menacent notre sécurité alimentaire ? Au-delà de l’importante conscientisation des comportements écoresponsables des producteurs et consommateurs, comment nos gouvernements peuvent-ils intervenir pour assurer une alimentation durable ? Dans le contexte des accords internationaux et des chaînes d’approvisionnement alimentaire à l’échelle mondiale, des voix s’élèvent au sein des Nations Unies afin d’engager les États dans une approche plus systémique des enjeux agroalimentaires.

Les Nations Unies annonçaient récemment la tenue en septembre 2021 du Sommet sur les systèmes alimentaires, témoignant ainsi d’une prise de conscience de plus en plus généralisée des enjeux de sécurité alimentaire

et des conséquences des pratiques de l’agriculture intensive, de la consommation délocalisée, de la malnutrition et du gaspillage alimentaire, pour ne nommer que ces problématiques.

Cette prise de conscience des défaillances de nos écosystèmes alimentaires ne serait pas étrangère aux accords de libre-échange qui structurent l’économie politique alimentaire mondiale depuis les 30 dernières années et qui participent ainsi grandement à la transformation historique des activités agroalimentaires à l’échelle internationale.

« Cela va avec la libéralisation des échanges qui peut parfois être très positive au niveau de la sécurité alimentaire, mais parfois aussi très négative. Et si les gouvernements québécois et canadien n’ont pas tendance à opter pour l’approche coercitive, c’est qu’ils sont encore dans ce mouvement-là qui favorise des codes de conduites volontaires et privées plutôt qu’un encadrement légal. Toutefois, il est aussi vrai de constater que cette approche tend à s’estomper dans certains pays », constate Geneviève Parent, professeure titulaire à la Faculté de droit de l’Université Laval à Québec et titulaire de la Chaire

de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires (DDSA).

QUI DIT ALIMENTATION DURABLE, DIT SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Et qui dit autonomie alimentaire, ne dit-il pas protection de l’environnement ? Il semble bien que repose ici la définition même de la notion « d’écosystèmes alimentaires » qui sous-entend l’interdépendance de ces divers concepts.

« Même si le gouvernement nous parle d’autonomie alimentaire, il manque le liant avec l’environnement et la sécurité alimentaire. La logique globale derrière l’approche des gouvernements québécois et canadien est manquante », croit Mme Parent.

L’approche systémique qui semble gagner en popularité au sein des Nations Unies vise quant à elle à prendre en compte les divers leviers dont disposent les États afin de s’engager dans la voie de l’alimentation durable. « Au Canada, on n’a pas une approche assez systémique de l’alimentation en ce qui a trait à l’environnement et donc à la sécurité alimentaire, soutient Mme Parent. Ce que nous disent les Nations Unies, ajoute-t-elle, c’est qu’il faut aussi avancer sur le point des lois. »



« Au Canada, on n’a pas une approche assez systémique de l’alimentation en ce qui a trait à l’environnement et donc à la sécurité alimentaire, soutient Mme Parent. Ce que nous disent les Nations Unies, ajoute-t-elle, c’est qu’il faut aussi avancer sur le point des lois. » - Geneviève Parent, titulaire de la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires (DDSA) à l’Université Laval

L'ACHAT LOCAL C'EST ICI!

Santé en vrac

+ qu'une épicerie !

Fruits et légumes locaux et de saison

Fruits et noix séchés

Légumineuses

Produits naturels et huiles essentielles

SANTÉ EN VRAC

3235, boul. des Récollets, Trois-Rivières

2615, boul. Louis-Fréchette, Nicolet

santeenvrac.com

« Une des raisons pour lesquelles le gouvernement ne peut pas intervenir avec autant de muscles, c’est qu’on est dans une logique d’accords internationaux. Et le Canada et le Québec doivent respecter ces ententes. » - Geneviève Parent, professeure titulaire à la Faculté de droit de l’Université Laval à Québec et titulaire de la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires (DDSA).

Au-delà du discours d’écoresponsabilisation des individus et des producteurs agricoles, des voix s’élèvent au sein des Nations Unies afin de pousser les États vers une approche plus systémique des enjeux agroalimentaires.

« Beaucoup de pression est mise sur les épaules des producteurs agricoles et sur les épaules des consommateurs, mais même s’il y a de l’éducation à faire pour sensibiliser ces groupes, il faut les aider. L’État doit devenir plus présent, par une approche en termes de recherche et d’accompagnement, mais aussi au niveau de l’encadrement légal.»

COMPRENDRE LE DÉSENGAGEMENT DE L’ÉTAT

« Depuis les années 1990, dans tous les domaines, l’état s’est désengagé et a favorisé des stratégies d’accompagnement et des initiatives volontaires. C’est une situation que l’on peut constater partout, pas juste au Québec », fait remarquer Mme Parent.

Outre le contexte des accords internationaux favorisant le libre-échange, Mme Parent reconnaît également que des pressions corporatives – les géants de l’agro-alimentaire – puissent justifier le manque d’intérêt de nos gouvernements pour l’encadrement politique : « C’est certain qu’il y a des lobbys qui s’opposent à l’approche coercitive. Évidemment il faut reconnaître qu’il y a un déséquilibre dans les forces en présence. Et il faudra trouver un moyen d’assurer une représentation équitable des diverses parties prenantes. »

Selon elle, il ne s’agirait pas tant d’une crainte de judiciarisation des dossiers agroalimentaires de la part des gouvernements, que d’un processus d’entente : « Je ne crois pas que les décisions soient prises en fonction du risque de se frotter aux grandes entreprises. Ça prend une négociation pour arriver à des ententes accommodantes pour tous les acteurs de l’agroalimentaire, incluant le consommateur, les producteurs et les gouvernements. »

VERS UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Entre le laissez-faire et l’encadrement légal trop coercitif, Mme Parent opte pour la voie du milieu : « Une des avenues pour y parvenir est de réfléchir à une gouvernance participative.

Cette vision pour un type de gouvernance qui renoue avec le cadre légal fait son chemin sur la scène internationale, nous dit-elle, particulièrement en marge du sommet mondial sur les systèmes alimentaires ».

La professeure en droit participait d’ailleurs le 25 mai dernier aux assises juridiques pour des systèmes alimentaires plus durables Nourrir l’humanité durablement. Il s’agissait d’un dialogue virtuel organisé par la Coalition pour l’exception agricole et alimentaire. Le compte-rendu des échanges, auxquels participait également l’Union des Producteurs Agricoles du Québec (UPA), sera acheminé à l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) en amont du sommet sur les systèmes alimentaires.

« Vous seriez surpris de savoir comment l’UPA progresse vers une approche écosystémique et durable », souligne Mme Parent qui constate également que « les universitaires actuels sont sensibles à cette approche.» Elle se dit même « confiante que ça va cheminer jusque dans les gouvernements et que la transition va opérer. »

16 • LA GAZETTE DE LA MAURICIE

PRODUITS LOCAUX EN VENTE LIBRE-SERVICE

La confiance au coeur de l'échange

Les kiosques libre-service font partie des habitudes depuis plusieurs décennies en Europe et gagnent en popularité depuis quelques années au Québec. Le principe est simple et empreint de convivialité. Des produits sont mis à la disposition de tous dans un abri. Les clients choisissent ceux qu'ils désirent puis laissent l'argent dans une boîte verrouillée. Il n'y a pas d'employé pour superviser la transaction. On fait confiance au client.

STÉPHANIE DUFRESNE

Raphaël Fort, un apiculteur de Trois-Rivières, tient un tel kiosque dans le secteur Saint-Louis-de-France depuis 2017. Ce qui a commencé par un petit stand devant la maison familiale est devenu un bâtiment adjacent à la fromagerie Caron, qui appartient à sa conjointe. Le kiosque quatre saisons, inauguré au printemps 2020, a été pensé et conçu expressément pour la vente en libre-service. Selon Raphaël Fort, cette formule présente de nombreux avantages : « Ça nous fait sauver un employé et aussi beaucoup de temps, mais je vois surtout que les clients aiment ça ! Il y a beaucoup de gens qui sont contents d'être tranquilles pour choisir leurs produits sans se faire déranger. Et s'il y a des questions, nous ne sommes jamais bien loin », souligne-t-il.

L'approche basée sur l'honneur et la relation de confiance est vraiment gagnante, selon Florence Bélanger de la coopérative La Charrette, qui gère depuis 2019 avec ses collègues un kiosque de fruits et légumes certifiés biologiques, au centre du village de Saint-Élie-de-Caxton. « Les gens sont vraiment dignes de confiance constate-t-elle, on ne redonne pas le change, alors on a mis un écriteau qui dit au client : si tu as mis trop d'argent, fais-toi crédit la prochaine fois et s'il te manque de l'argent rembourse ton dû à la prochaine visite. Et nos ventes balancent toujours ! » Elle raconte aussi comment les gens prennent soin du kiosque : « Le soir, on recouvre les légumes de couvertures afin de les protéger. Mais souvent, le matin, nous n'avons pas le temps d'aller les enlever avant d'aller au champ. Les premiers clients les retirent, les plient et les rangent soigneusement dans un coin. »

Même constat pour Isabelle Forgues, copropriétaire de la Ferme Florae dont le kiosque sur le chemin Sainte-Flore à Shawinigan



PHOTO : COOP CHARRETTE

La coopérative La Charrette gère depuis 2019 un kiosque libre-service de fruits et légumes certifiés biologiques, au centre du village de Saint-Élie-de-Caxton.

a été très populaire lors de sa première saison l'été dernier : « Je laisse dans le kiosque un carnet pour recueillir les commentaires des clients et je reçois plein de mots d'amour ! Les gens aiment les produits, sont charmés par le kiosque et sont heureux qu'on leur fasse confiance », se réjouit-elle. La Ferme Florae offre sur son étal des produits de la rose sauvage et du safran, pour usage tant culinaire que cosmétique ainsi que des bouquets de fleurs cultivées.

Olivier Fortin, maraîcher propriétaire de La Ferme du Garde-Manger, se lance quant à lui dans l'aventure cette année avec un concept unique en région : un kiosque libre-service mobile. Dès le début du mois de juillet, un étal construit sur une remorque

sera mis à la disposition de la clientèle et sera transporté dans trois municipalités de la MRC de Maskinongé, soit Saint-Justin (lundi au mercredi), Sainte-Ursule (jeudi et vendredi) et Saint-Sévère (samedi et dimanche). Il s'agit d'un projet-pilote qui a été réalisé avec un soutien financier de la Corporation de développement des communautés (CDC). Olivier Fortin y voit une façon de bonifier l'accès aux fruits et légumes pour la population dans ces communautés. « Le fait qu'il n'y ait pas d'employé au kiosque le rend beaucoup plus facile à gérer et permet aussi d'élargir la plage horaire afin que les gens puissent magasiner selon leurs disponibilités », fait-il valoir.

À Saint-Élie, le kiosque est ouvert « même la nuit pour les rages de

tomates ! », s'amuse à souligner Florence Bélanger.

Le seul inconvénient de la formule libre-service est la méthode de paiement, car bien que certains kiosques offrent la possibilité de payer par virement bancaire, il faut généralement avoir le montant exact en argent comptant à mettre dans la petite caisse.

La distribution en libre-service a connu un succès phénoménal lors de la saison estivale 2020. Après tout, ce concept, par sa nature, était tout à fait adapté aux mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la COVID-19. Il ne fait toutefois pas de doute que la clientèle y aura pris goût et que les kiosques libre-service sont là pour rester. 📷

LES KIOSQUES LIBRE-SERVICE DE LA MAURICIE

COOPÉRATIVE LA CHARRETTE

Légumes et fruits certifiés biologiques
Ouvert du jeudi 15h au dimanche soir.
De la fin juin à la mi-octobre
2440 Principale, Saint-Élie-de-Caxton. Dans le stationnement de la boulangerie.

MIELS DES 3 RIVIÈRES ET FROMAGERIE CARON

Miel, fromage de chèvre, fraises
Ouvert 7 jours 9h-20h, toute l'année
1100 rue Louis-de-France, Trois-Rivières

FERME FLORAE

Produits culinaires et cosmétiques de la rose sauvage et du safran. Fleurs cultivées
6500 chemin de Sainte-Flore, Shawinigan
Ouvert 7 jours 9h-19h, en saison
26 juin - Événement Pivoines
11 septembre - Événement Dahlias

FERME DU GARDE-MANGER

Légumes et fruits
À compter du début juillet
lundi-mardi-mercredi - Saint-Justin : 851 Bois-Blanc Saint-Justin, devant la ferme du Garde-Manger
jeudi-vendredi - Sainte-Ursule - à l'intersection de la route 348 et de la route Gérin
samedi-dimanche - Saint-Sévère - 91 Rue Principale, sur le site de l'entreprise
Rien ne se perd, tout se crée.



30 PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS SUR PLACE,
DÉMONSTRATIONS CULINAIRES,
TERRASSE ET AIRE DE JEUX POUR ENFANTS.

Vivez-le,
Goûtez-le!

OUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES, DE 9H À 17H, JUSQU'AU 31 OCTOBRE.

1700, avenue Descôteaux, Bécancour (Québec) G9H 1W2 (Sortie 176 sur la 55, près de la Fromagerie L'Ancêtre)

TÉLÉPHONE : 819 233-2199
info@marchegodefroy.com

S'alimenter en contexte urbain : pour une approche systémique

Une célèbre marque de supermarchés a créé une ferme sur le toit de son local. Cette véritable révolution, nichée au milieu de la trépidante ville de Montréal, offre le plaisir frais d'une bonne trentaine de variétés de légumes et le privilège d'un acheminement court, du toit au magasin.

SORAYA KETTANI

Cette image pourrait être une projection en l'an 2050. C'est toutefois en 2017 que ce projet est né. Les gestionnaires de l'épicerie ont choisi d'intégrer une nouvelle corde à leur arc, à savoir l'agriculture. Ce projet leur permet surtout de comprendre les parcours et les défis périlleux que traversent les agriculteurs qui font souvent face à l'ardeur du métier. En dépit de la maigre rétribution qu'ils ont en contrepartie de leur dur labeur, ils ne renoncent toutefois pas à porter à notre assiette l'énergie que nous consommons au quotidien. Alors que ce métier - certainement l'un des plus beaux au monde - est en perte de repères depuis plusieurs années, la survie et la réinvention de celui-ci deviennent primordiales.

Cet exemple montréalais n'est pas le seul. D'autres initiatives privées poussent ici comme ailleurs. Les consommateurs qui font leurs achats en de telles structures y gagnent à plus d'un titre, et apprennent surtout à réadapter leur comportement alimentaire, qui profite en retour à la terre et à l'environnement. En Europe notamment, l'expérience du « mouvement Février sans supermarché » est aussi une belle tentative d'encourager la consommation

locale. S'il est encore assez aisé pour certains de trouver en zones urbaines la petite boucherie où producteurs et consommateurs se rencontrent, les achats alimentaires pour le plus grand nombre se font en supermarché.

Mais peut-on simplement blâmer le consommateur ? Ce dernier est souvent pointé du doigt pour son irresponsabilité dans ce qui semble être « l'achat facile ». Mais l'achat responsable lui est-il pour autant facilité depuis que la norme d'organisation de la chaîne alimentaire urbaine est principalement concentrée dans les supermarchés ? Les choix alimentaires relèvent désormais éthiquement de la responsabilité individuelle, sommant ainsi le consommateur à changer ce système, alors que ce dernier a été construit sous l'effet d'une combinaison plus complexe de facteurs, en dehors même de la volonté du consommateur.

À QUI VRAIMENT LA FAUTE ?

Un rapport du centre d'expertise et de référence en santé publique (2012-2017) indique que l'achat en aliments ultra-transformés en supermarchés et grandes surfaces au Québec a augmenté au courant des dernières décennies, au détriment des aliments frais. Quand on sait que chaque responsable d'un foyer familial doit faire face

à l'agitation quotidienne et que les puissantes chaînes de distribution se livrent à des combats épiques pour définir leurs stratégies d'implantation les plus compétitives, sous la facilitation aiguësée et déguisée des politiques et pouvoirs publics, on peut se demander si le consommateur est vraiment en position de choisir. L'organisation de l'offre ne l'amène-t-il pas à céder à des produits de moindre qualité nutritionnelle, car plus facilement à sa portée ?

Certes, il s'agit de choix et de responsabilités individuelles et collectives à petite échelle. Mais il s'agit surtout de décisions politiques et de politiques publiques, à grande échelle.

Les projets innovants comme celui de l'épicier montréalais ne parviendront pas à eux seuls à nous reconnecter avec notre terroir alimentaire, si nous ne faisons pas preuve d'une volonté véritable de bousculer les politiques sur ce sujet. Seuls les responsables politiques ont le pouvoir de réguler le marché et d'organiser les débats pour parvenir à des solutions dans ce dossier.

Un débat public faisant du choix du citoyen consommateur le cœur de la stratégie alimentaire en contexte urbain mériterait

d'être tenu. Il devra porter sur la liberté de ce dernier à choisir les formes d'organisation de son alimentation au quotidien. Celui-ci permettrait à tous les acteurs d'être considérés, aux idées de jallir, et serait propice à l'émergence de partenariats entre les producteurs et les marchés alimentaires. Nous verrions aussi naître des politiques de coordination et d'incitation à une alimentation urbaine fraîche. Des incitations plancher pour une alimentation urbaine bien définie doivent être posées pour limiter l'abondance de distribution en produits industriels et favoriser les initiatives de production locale et saine. De nouveaux métiers, vitaux aussi bien pour l'économie que pour la santé publique, verraient ainsi le jour et participeraient à équilibrer les mouvements entre production et consommation. Une telle conception aurait même des effets sur certaines politiques d'agencement du territoire urbain, dans l'intention d'assurer une forme d'équilibre ou d'équité en matière d'accès à la consommation, mais également de ventilation des opportunités d'affaires.

Ceux qui font de l'agriculture leur métier depuis des générations ont certainement leur mot à dire dans cette affaire. Mais bien davantage, c'est au citoyen consommateur

de choisir désormais librement le mode de fonctionnement de son écosystème alimentaire, et pour cela, il faudrait aussi lui donner la tribune pour s'exprimer. 9

Mais peut-on simplement blâmer le consommateur ? Ce dernier est souvent pointé du doigt pour son irresponsabilité dans ce qui semble être « l'achat facile ». Mais l'achat responsable lui est-il pour autant facilité depuis que la norme d'organisation de la chaîne alimentaire urbaine est principalement concentrée dans les supermarchés ?

De la ferme à votre assiette. Sans intermédiaire et en toute simplicité!

Commandez les produits locaux et régionaux de nos producteurs membres dès maintenant!

panier-mauricie.ca

LIVRAISON À DOMICILE

pour les résidents de la MRC de Maskinongé (vendredi entre 14 h et 20 h) et Trois-Rivières (samedi entre 10 h et 16 h).

Point de cueillette au
671, Grande Rivière Nord, Yamachiche
(vendredi entre 12 h et 17 h)



Une initiative d'achat local de la Coopérative de solidarité agroalimentaire régionale de la MRC de Maskinongé.*

*Financée par l'entremise du programme Proximité, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.



Le boisé des Estacades et la valeur des forêts urbaines

Un peu laissé en plan depuis 2018, le boisé des Estacades fait un retour marqué dans l’actualité trifluvienne depuis que le nouveau parti politique Action civique de Trois-Rivières s’est engagé, s’il est élu, à acquérir le terrain et à en faire une forêt urbaine protégée.

CHARLES FONTAINE

L’auteur de ce texte est étudiant à la maîtrise en philosophie à l’UQTR et membre du Groupe de recherche en éthique environnementale et animale (GRÉEA)

La proposition audacieuse d’Action civique a le mérite d’introduire la conservation et la protection de la nature dans la campagne électorale municipale, et ce, avant même que celle-ci ne soit officiellement commencée. Espérons surtout que cette proposition forcera les autres candidats et candidates à la mairie à prendre position dans ce dossier. Il me semble qu’il s’agit là de l’occasion parfaite de nous présenter leur vision du développement de notre ville. Mais n’est-ce pas aussi l’occasion de s’interroger collectivement sur le rapport intime qu’entretennent les Trifluviens et Trifluviennes avec la nature et le territoire ?

Je propose ici d’y réfléchir dans une perspective plus globale, sous un angle philosophique et éthique.

Notons que le boisé des Estacades, malgré son importance, n’est de toute évidence pas le seul lieu naturel dans le territoire de Trois-Rivières. La professeure et chercheuse en aménagement à l’UQTR, Sylvie Miaux, dirige d’ailleurs un projet de recherche visant, avec la participation de citoyens et d’organismes communautaires (Fondation

Trois-Rivières durable, Piliers verts), à répertorier et mettre en valeur ce qu’on nomme des « espaces naturels de loisir informels (ENLI) ». Pensons au secteur de la rivière Milette, au boisé Richelieu ou, aux Terrasses du fleuve dans le secteur Trois-Rivières-Ouest. Tous ces lieux sont des espaces naturels déjà utilisés, d’une grande valeur écologique, mais qui ne bénéficient d’aucune réelle protection. On comprend alors que la situation du boisé des Estacades n’est pas un cas unique et isolé. Le phénomène est généralisé, recherches scientifiques à l’appui. Les solutions devront donc être globales.

La vraie question est de savoir pourquoi devrait-on, en tant que collectivité, préserver certains espaces naturels, certains écosystèmes ou certaines forêts urbaines comme le boisé des Estacades ? Il y a assurément plusieurs éléments de réponses à cette question et ils se divisent en trois axes.

Premièrement, il s’agit d’une question de justice. Les milieux naturels urbains sont de toute évidence plus accessibles que les lieux éloignés. Par exemple, même si le Parc national de la Mauricie est un lieu magnifique d’une valeur écologique inestimable, s’y rendre nécessite une voiture, un peu d’équipement, plus de temps à prévoir, etc, tandis que les parcs et les milieux naturels urbains sont toujours plus accessibles à la population, et ce, indépendamment des classes

sociales ou des communautés ethniques. Ils sont les complices de nos escapades quotidiennes. Ainsi, investir pour la protection de l’environnement et des espaces naturels accessibles, c’est investir pour une plus grande justice sociale, car il s’agit d’une façon d’augmenter les « services » pour l’ensemble des citoyens. Il s’agit aussi de justice climatique. Ces lieux importants rendent certains services écologiques dits « écosystémiques » et deviennent très souvent des refuges pour les résidents n’ayant pas les moyens de se payer piscine privée et climatiseur. Nous savons que ce sont les gens qui polluent le moins qui payent le plus fort prix des changements climatiques. Agir en protégeant des aires naturelles aidant à réduire les effets de ces changements s’inscrit donc dans une volonté de justice climatique.

Deuxièmement, il s’agit d’accroître la qualité de vie des citoyens et citoyennes. Si la capitale de la Mauricie est le lieu d’une vie culturelle bouillonnante et d’une scène culinaire intéressante, c’est surtout par sa proximité avec la nature qu’elle se distingue des autres grandes villes du Québec. Trois-Rivières offre une symbiose unique entre l’effervescence urbaine et la quiétude de la nature. Il semble clair alors que plus nous perdons d’espaces naturels urbains, plus nous perdons l’essence de la ville. La pandémie a prouvé dans quelle mesure ces espaces naturels accessibles sont précieux. Et, pourtant, cet accroissement

de l’achalandage augmente la pression sur les écosystèmes. Il est donc d’autant plus important d’augmenter le nombre d’endroits où nous pourrions profiter des bienfaits du plein air.

Troisièmement, il s’agit évidemment d’une question environnementale. Non seulement ces lieux sont propices aux loisirs, mais ils sont aussi essentiels quant aux services écosystémiques qu’ils nous rendent. On dit de certains grands parcs urbains qu’ils sont « les poumons » des villes, illustrant ainsi cette capacité qu’ont les végétaux à capter une bonne partie du carbone que nous émettons. Mais la nature assure aussi la régulation du climat, la qualité de l’air, la conservation de la biodiversité, etc. Ces lieux ont une valeur écologique indéniable.

Cela dit, ces éléments de réponse découlent de préoccupations humaines. En éthique de l’environnement, nous qualifions ces arguments d’« anthropocentriques », c’est-à-dire qu’ils placent l’intérêt de l’humain au centre des considérations. Or, il y a bien évidemment d’autres approches. Certains proposent que la nature ait une valeur intrinsèque qui justifierait des initiatives de protection sans qu’on ait à les défendre avec des raisons qui servent aussi l’humain. En adoptant un regard non-anthropocentrique sur la nature, nous pourrions considérer que nous avons des devoirs moraux envers elle, au même titre que nous en avons envers



les autres humains et les animaux non-humains. Après tout, ne partageons-nous pas tous et toutes la caractéristique commune d’être vivant ?

Nous abordons ici la pensée révolutionnaire que le philosophe norvégien Arne Næss appelait l’« écologie profonde », c’est-à-dire un changement radical du rapport que nous entretenons avec la nature. Il nous faudrait d’abord remarquer que l’humain, au contraire de ce qu’on a pu longtemps penser, fait bel et bien partie de la nature. Il ne la domine pas plus qu’elle ne lui est hostile. L’humain fait partie des processus naturels qui maintiennent la vie sur la biosphère. Et alors, si l’humain fait partie de la nature, ne faudrait-il pas que ses villes en fassent aussi partie ? La fameuse « ville-verte » dont nous rêvons parfois ne serait-elle pas simplement une ville dont les politiques sont plus justes, cherchant à augmenter la qualité de vie de ses habitants et qui prendrait autant soin de l’environnement que celui-ci prend soin de nous ?

CONCOURS

On mange local!

Plus de 500\$ en prix Locaux à gagner!

Coupon de participation disponible en ligne

gazettemauricie.com/concoursonmangelocal OU

Retournez ce coupon à :

La Gazette de la Mauricie
Attn : Concours On Mange Local
942 rue Sainte-Geneviève, Trois-Rivières, G9A 3X6

Prénom, nom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse :

☐ J'accepte de recevoir les infolettres et les promotions de La Gazette de la Mauricie.

TIRAGE LE 19 JUILLET

Rheintal
Biotransformateur québécois

PANIER
Mauricie

SANTÉ EN VRAC
ALIMENTS BIO - VRAC - NATUROPHIE
PRÊT-À-MANGER

MARCHÉ GODEFROY

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 19

Faut que ça change maintenant!



**ÇA NOUS
REGARDE TOUS**

lacsq.org

